

LE DEVOIR

LE MONDE

SPORTS

Émeutes en Kabylie: Bouteflika
tente d'apaiser les esprits

Page A 5

Une quatrième place pour
Villeneuve à Monaco

Page B 4

VOL. XCII N° 116

LE LUNDI 28 MAI 2001

87c + TAXES = 1\$

Pointe-Claire

Un défilé gay, version banlieue

1500 personnes manifestent leur solidarité avec un couple homosexuel

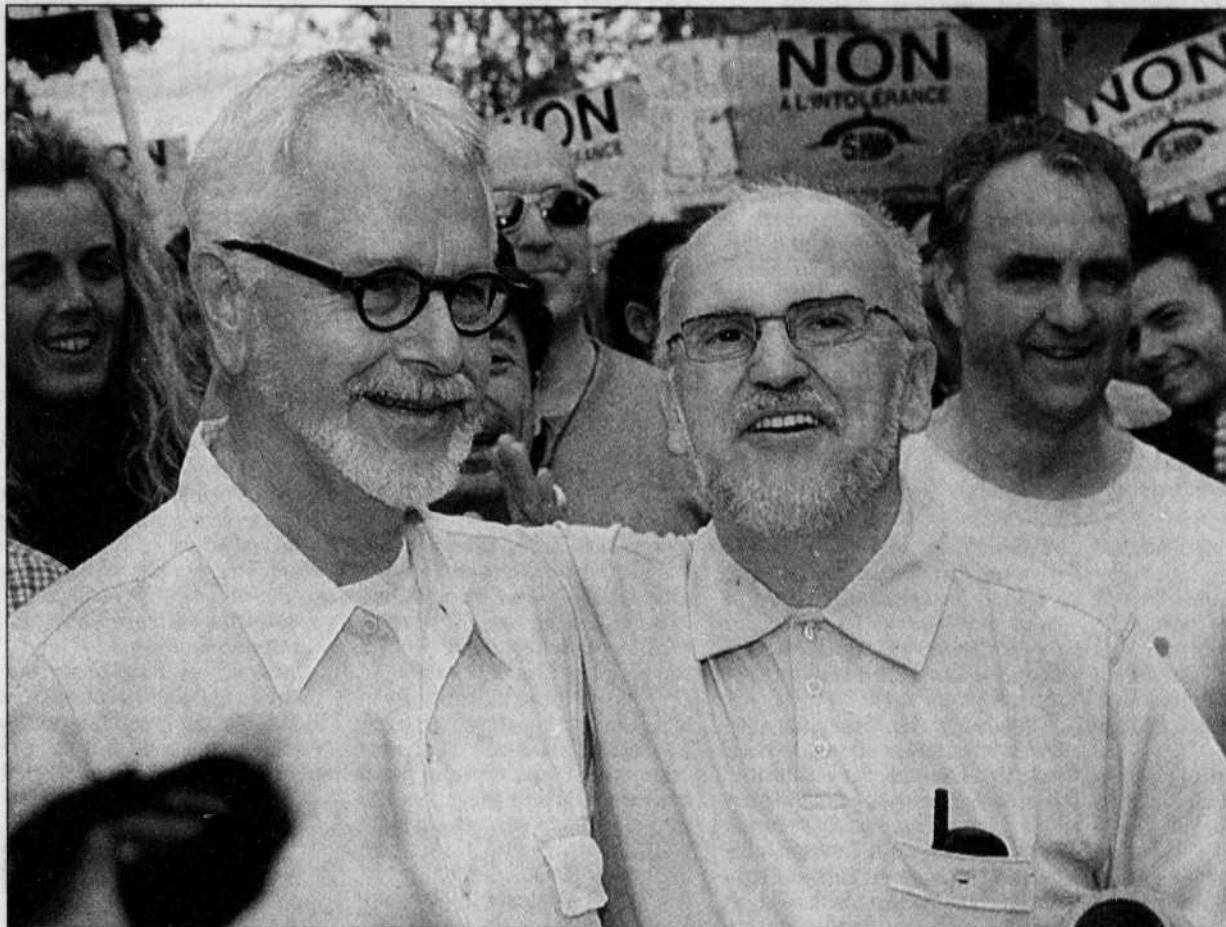
VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Tolérance, fierté, vivre et laisser vivre. Quelque 1500 personnes ont répondu à l'appel de Roger Thibault et de Théo Wouters et sont venues marcher contre l'homophobie dans les rues de Pointe-Claire. Un défilé gay, version banlieue.

«Je suis nerveux et fatigué», confiait Théo, tout juste avant le début de la marche. On le serait à moins. En l'espace de quelques semaines, l'histoire des deux hommes s'est retrouvée à la une des journaux et des bulletins de nouvelles autant francophones qu'anglophones. Le couple gai qui vivait discrètement sa relation depuis 28 ans est sorti de l'ombre et pour de bon.

Si la communauté gay était très présente dans la foule, on pouvait également remarquer plusieurs familles et d'autres adultes venus seuls ou en groupes de partout sur l'île de Mont-Réal. «On sent que la population est très informée sur l'acceptation de la différence et je trouve formidable qu'on vienne avec des enfants pour leur enseigner le respect», indique Roger.

Pour le député bloquiste Réal Ménard, la discrimination dont ont été victimes Roger et Théo commandait l'action. «Ils se sont fait cracher dessus, se sont fait violenter, il y a eu atteinte à leur propriété, ils ont dû aller en thérapie... Ils ont vécu le cycle de l'intimidation.



Théo Wouters et Roger Thibault se réjouissaient de l'appui obtenu dans leur lutte pour vivre heureux et en paix.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8: DÉFILÉ

Le massacre de Jedwabne

Une demande de pardon déchire la Pologne

L'Église catholique romaine de Pologne a demandé pardon hier au nom des Polonais qui ont pris part au massacre de 1600 juifs dans la ville de Jedwabne en 1941. Si ce geste de l'Église a satisfait la communauté juive, nombre d'habitants de la région ne sont pas encore prêts à reconnaître la responsabilité des Polonais dans ce drame.

MAJA ZOLTOWSKA
LIBÉRATION

Jedwabne — Jour et nuit, des policiers surveillent un petit champ de blé sur une colline en lisière de Jedwabne, un village de près de 2000 habitants de l'est de la Pologne. Sur le terrain entouré par un fil de plastique avec l'inscription police, une excavatrice nivelle la terre, des ouvriers défrichent l'ancien cimetière juif, abandonné depuis la guerre, et creusent les fondations pour le nouveau monument qui commémorera le pogrom du 10 juillet 1941.

L'endroit le plus élevé de la butte, où se trouve la fosse commune, a été isolé par une grille. Derrière, en présence d'un rabbin, on exhume les corps des

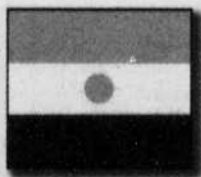
VOIR PAGE A 8: PARDON

INDEX

Actualités.....	A 2	Mots croisés.....	B 3
Avis publics.....	B 3	Météo.....	B 3
Culture.....	B 8	Planète.....	B 2
Éditorial.....	A 6	Religions.....	B 6
Idées.....	A 7	Sciences.....	B 1
Monde.....	A 5	Sports.....	B 5
		Télévision.....	B 7

NIGER

Chez le roi de Tibiri

Les présidents élus succèdent aux militaires,
sous les yeux des chefs traditionnelsCHRISTIAN RIOUX
À TIBIRI (AU NIGER)

On n'entre pas dans le palais du roi de Tibiri en sonnant à sa porte ou en prenant rendez-vous avec sa secrétaire. Il faut pour obtenir une audience du 381^e souverain de cet ancien royaume du Niger s'annoncer au chef du protocole et respecter le décorum. Au son des tambours, on traverse la haie d'honneur des Invulnérables, qui comptent parmi les guerriers les plus redoutés. Avant d'accéder au salon privé où sa majesté reçoit les invités de marque, on traverse la salle d'audience qui donne sur une petite cour ombragée.

Sous un poster «Allah is Great», Abdou Balla Marafa trône en robe d'apparat et turban blanc pendant qu'un serviteur lui fait de l'air avec un éventail. Il domine une cinquantaine de membres de sa cour assis en tailleur sur un tapis. La petite pièce, décorée des photos jaunies de ses prédécesseurs, ne peut contenir les 100 membres de la cour.

Mais les temps ont bien changé. Ils étaient autrefois 345. Le nombre est symbolique puisque la somme de ses chiffres donne douze, le nombre de scarifications d'un roi et de coups que le souverain

donne sur son tambour le jour de son intronisation.

Sous ses parures traditionnelles, Abdou Balla Marafa n'a pourtant rien d'un personnage archaïque. C'est même l'ancien cadre d'une grande société de commerce international, la CFAO, propriété du groupe français Pinault-Printemps-Redoute.

Il avait beau avoir travaillé à Paris, Londres et Amsterdam, lorsque l'ancien chef est mort et que les sages l'ont élu parmi les 29 candidats de la lignée, Abdou Balla Marafa a quitté sur-le-champ son bureau climatisé de Niamey. Il n'a pas hésité une seconde.

«Mes enfants disaient que j'étais tombé sur la tête. Mais il n'était pas question que je refuse. C'est le destin qui m'a appelé ici. J'ai mis de côté le business car il n'y a rien de plus cher à mon cœur. Je suis vénéré par mon peuple en tant que représentant de Dieu sur terre et détenteur de la tradition. Le Gobir est une partie de ma chair. On m'offrirait à la place le poste de président de la République, je refuserais.»

Mais n'allez pas croire que son éminence est un vieil intégriste cramiois. Abdou Balla Marafa est un fana de cinéma européen et il a lu San Antonio. Des lectures qui n'ont rien à voir avec les canons de l'Islam mais qu'il évoque avec un sourire en coin derrière son turban.

Cela ne l'empêche pas de raconter la légende de son royaume qu'il dit cinq fois millénaire. Selon celle-ci, le peuple du Gobir serait venu d'Asie, aurait traversé la mer Rouge et l'Afrique du Nord pour redescendre vers l'Aïr saharien dont il aurait été chassé par les Touaregs. C'est dans ce qui est aujourd'hui le Niger et le Nigeria qu'il aurait ensuite adopté l'agriculture et établi sa capitale à Tibiri en 1837.

Abdou Balla Marafa est l'un des plus influents chefs traditionnels parmi les 14 000 que compte toujours le Niger. On en trouve dans tous les villages, cantons, provinces et sultanats. Après des années de dictature militai-

VOIR PAGE
A 8: 0

Au Niger, les chefs traditionnels sont les seuls à vraiment connaître les populations; le pouvoir doit composer avec eux.



Lutte contre la pauvreté

Le PLQ glisse à gauche du PQ

Les militants proposent d'indexer les prestations d'aide sociale et de garantir un seuil minimal

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Mont-Tremblant — L'aile progressiste du Parti libéral du Québec vient de propulser au premier rang des préoccupations des militants des questions touchant les moins nantis de la société: indexation des prestations d'aide sociale et imposition d'un minimum garanti à l'abri des pénalités.

Sous l'impulsion de la nouvelle députée de Mercier Nathalie Rochefort, à qui les quelque 400 militants ont réservé une ovation, le PLQ a adopté deux résolutions à caractère social. Les militants réclament ainsi du gouvernement une hausse annuelle des prestations d'aide sociale selon le coût



Jean Charest

VOIR PAGE A 8: PLQ

Charest propose son parti des régions

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Mont-Tremblant — Le Parti libéral du Québec souhaite s'imposer comme le véritable parti des régions en s'engageant sur la voie de la décentralisation de l'appareil gouvernemental dès un premier mandat libéral.

Dans un geste symbolique, le chef du PLQ Jean Charest a signé hier une déclaration solennelle faisant du développement des régions «une priorité absolue». «L'avenir du Québec passe par les régions. Et ce n'est pas seulement un vœu pieux», a lancé le chef libéral à ses troupes réunies en conseil général à Mont-Tremblant. Plus tard, il a précisé aux journalistes que ce projet de décentralisation n'est pas un projet à long terme. «C'est une politique de premier mandat», a-t-il dit.

Cette promesse aux accents électoraux apparaît d'autant plus importante pour le PLQ que les dirigeants expliquaient à huis clos aux militants samedi que, si les sondages leur sont favorables globalement, le parti accuse toujours un retard chez les francophones. Or, c'est en région, où se trouve majoritairement le vote francophone, que le Parti québécois a battu les libéraux en 1998.

VOIR PAGE A 8: CHAREST

ACTUALITÉS

Valcartier: la Défense cherche d'autres sources d'eau potable

■ À lire en page A 3

Cahier Livres

Lectures d'été

Publié les
samedis
9.16

juin 2001

LE DEVOIR

• LES ACTUALITÉS •

Congrès des sciences sociales et humaines 2001

En Afrique, le sida touche davantage de filles que de garçons

PATRICIA BERGERON

La prévalence de séropositivité chez les jeunes filles africaines de 15-20 ans serait cinq fois plus élevée que chez les garçons du même âge pour atteindre 23 % chez les filles contre 4,5 % pour les garçons. Présentée par un anthropologue de l'Institut of Tropical Medicine d'Antwerp, en Belgique, Pieter Remes, dans le cadre du Congrès des sciences sociales et humaines 2001 qui accueille plus de 6000 participants jusqu'à demain à l'Université Laval, la recherche a été effectuée en 1997-1998 dans quatre villes du Bénin, du Cameroun, de la Zambie et du Kenya.

Perçues par les hommes d'âge mûr comme des proies «propres», les jeunes filles vierges sont sans contredit les grandes victimes de l'épidémie. Pour survivre, certaines se joignent à des groupes de «racoleuses». Pour faire partie du groupe, il faut porter certains vêtements et, bien sûr, trouver l'argent pour se les payer. C'est le

début d'un cercle vicieux qui les obligera à cumuler plusieurs partenaires, avec qui elles ont des contacts semi-réguliers.

Le discours populaire classe ces soupireux mâles en trois catégories. A Kinshasa, par exemple, il y a les chics, les chéques et les chocs.

Les «chics» sont les petits copains que l'on peut présenter aux parents, les «chéques», les *sugar daddy* qui entretiennent les jeunes filles, tandis que les «chocs» renvoient aux attractions purement physiques. «La crise du sida en Afrique ne peut pas être reliée à un comportement sexuel africain particulier», souligne l'anthropologue Remes. Le problème résulte d'un ensemble de facteurs qui favorisent la transmission du virus.

«En Afrique du Sud, la prévalence du sida est très élevée dans les zones minières où l'on retrouve une concentration d'hommes seuls, de migrants. Les prostituées font la route des mines. C'est la même chose pour les routiers, ils sont loin de leurs femmes et cherchent du diver-

tissement. Quand on dresse des cartes des grandes routes de transport du VIH, on remarque que les épidémies sont concentrées près des routes. Dès qu'on s'éloigne des routes, ça se disperse. Le problème est concentré dans les grandes villes, pas en campagne.»

Le rôle des guerres

Par ailleurs, une autre étude, plus récente encore, révèle que le taux de séropositifs a doublé d'octobre 2000 à mars 2001 pour atteindre 10 à 12 % dans gens hospitalisés dans la République démocratique du Congo. Effectuée par Kakoma Sakatolo Zambeze, la recherche contredit la croyance qui voulait que la situation soit stationnaire dans cette région du monde. Jusqu'en 1998-1999, les spécialistes affirmaient que la prévalence du sida dans ce pays, anciennement le Zaïre, ne dépassait pas 5 %, un taux faible pour l'Afrique.

Pour M. Sakatolo Zambeze, à la fois médecin, professeur de gynécologie et recteur de l'université

té de Lubumbashi, il est clair que les guerres régionales qui ravagent le continent ont eu un impact majeur. La présence des militaires amène des «pratiques sexuelles contraires aux us et coutumes traditionnels». En d'autres mots: des viols.

Le spécialiste veut profiter de sa visite chez nous pour sensibiliser le Canada et prévenir la catastrophe. «Nous avons hérité d'une situation économique déplorable après Mobutu, expose-t-il. Comme on ne pouvait pas lui faire confiance, on a voulu collaborer avec les ONG, ces «boîtes à récupérer de l'argent». Un montant de 160 000 \$ destiné à une campagne de prévention dans notre université est retenu depuis deux ans par le responsable local de l'organisation ONU-SIDA. Malgré la visite du président de l'OMS, rien ne bouge. Il faut bien choisir les partenaires, s'assurer de leur sérieux», conclut-il. Prochaine étape: établir un observatoire du changement urbain et dresser un profil sanitaire de la population.

La double personnalité de l'intellectuel politique

En sa qualité de professeur de philosophie à la School of Public Affairs de l'Université du Maryland, William Galston estime que «l'intellectuel est lié au public par des liens noués de préoccupations et de loyauté». Mais dans son rôle de conseiller des hautes sphères du Parti démocrate, la ligne de parti pèse plus lourd que le principe de loyauté.

La partisanerie est pratiquement incontournable pour l'intellectuel politique, peut-on déduire d'une conférence internationale sur le rôle des intellectuels dans le monde, donnée au Congrès des sciences sociales et humaines 2001, en cours jusqu'à mercredi au PEPS de l'Université Laval.

Dans un État divisé comme celui d'Israël, Ruth Gavison, professeur de droit à l'Université hébraïque de Jérusalem, pionnière de la ligne des droits de la personne d'Israël, conçoit le rôle de l'intellectuel à l'intérieur d'un cadre institutionnel commun («shared framework»), ouvert aux opinions contraires. C'est en fonctionnant à l'écart de la partisanerie que les institutions communes (l'état de droit, par exemple) pourront être préservées, croit-elle.

«C'est le cadeau que les intellectuels peuvent donner à leur société en tirant profit de leur habitude de détachement, de leur capacité à situer les problèmes dans un contexte plus large, notamment historique, pour garder la société loin de l'hystérie», résume l'intellectuelle.

Ironiquement, l'obligation de partisanerie est peut-être plus contraignante pour l'intellectuel non élu que pour l'élu. L'élu conserve une possibilité, toute relative, de dissidence. C'est moins évident pour l'intellectuel, menotté qu'il est par son rôle de cerveau du leadership.

Dans le cas du philosophe américain William Galston, même si ses propres recherches lui indiquaient que le système des coupons d'éducation («school vouchers») proposé

par Bush n'était pas une mauvaise idée, il a soutenu le contraire à la télévision nationale. Conseiller en éducation d'Al Gore — farouchement opposé à la politique des «vouchers» —, le philosophe ne pouvait défendre sa véritable opinion sans livrer son parti à la mitraille républicaine.

Dans ces conditions, l'intellectuel est-il condamné au bâillon, ou pire, à s'éloigner de la vérité, dès qu'il se rapproche des sphères de décision? Dans le cas des «vouchers», Galston se justifie en arguant que, dans l'ensemble, le programme d'éducation de Gore est supérieur. L'argument est faible, mais le jeu est ainsi fait:

«Pour s'impliquer de manière concrète, l'intellectuel doit se consacrer à un mouvement politique. Si on ne peut assumer les limitations inhérentes au rôle d'intellectuel politique, mieux vaut ne pas accepter le poste», tranche-t-il.

Pour préserver son indépendance, l'intellectuel politique devrait-il se tenir à l'écart de la vie publique? «Certains pensent que les intellectuels devraient se tenir loin de l'arène politique», dit Ruth Gavison, elle-même engagée en raison d'une croyance fondamentale dans la démocratie comme fondement du «good way of life». «Pour ma part, à la base, je me suis engagé en tant que citoyen et, par la force des choses,

comme intellectuelle. Mais je ne crois pas que les intellectuels disposent d'un avantage moral, au contraire».

Selon William Galston, l'engagement de l'intellectuel ne procède pas toujours d'un acte volontaire. Le chercheur en maladies infantiles sera forcé au débat public par les médias, tandis que l'intellectuel sera poussé en politique par le constat d'un vide grave, par une «crise politique existentielle». Lui-même a commencé son engagement au tournant des années 80, quand il a vu poindre le spectre de Ronald Reagan. Vingt ans plus tard, Galston estime qu'il a fait des concessions, certes, mais qu'il n'a pas vendu son âme.

Les chercheuses canadiennes sont sous-représentées

Les chercheuses canadiennes ont recueilli seulement 16,2 % des Chaires de recherche du Canada depuis les quatre ans qu'existe le programme, révèle une étude toute récente offrant des repères statistiques sur la situation des femmes en éducation universitaire au Canada, dévoilée hier au Congrès des sciences sociales et humaines 2001.

Les Chaires de recherche du Canada constituent un programme majeur, qui a distribué près de trois milliards de dollars depuis sa fondation en 1997. Pour Wendy Robbins, vice-présidente des questions féministes à la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales (FCSHS), si ce programme de recherche parvient si peu efficacement à assurer l'égalité des sexes, c'est signe que quelque chose ne tourne pas rond.

L'étude, qui offre des repères sur la situation des femmes à tous les échelons de la vie universitaire, a été réalisée par trois autorités féministes, soient Wendy Robbins et ses collègues Judy Stanley, du Réseau de recherche stratégique PARL (un réseau électronique qu'on peut joindre à www.unb.ca/PARL) et Rosemary Morgan, du Comité statut de la femme (ACPPU).

Certains résultats sont très encourageants. Les femmes forment ainsi 56,8 % des diplômées; elles sont majoritaires au bac et à la maîtrise et obtiennent 33,9 % des doctorats. Par ailleurs, toutes les autres statistiques montrent les femmes perdantes. 26,2 % des pro-

fesseurs à temps plein dans les universités canadiennes sont des femmes et 43,8 % sont des professeures de rang inférieur. La grande majorité travaille à temps partiel, alors que c'est l'exception pour les hommes.

Avec l'accélération des départs vers la retraite dans les universités, Wendy Robbins estime que l'occasion est idéale pour que le Canada bouge rapidement et respecte ses promesses. Mme Robbins cite l'engagement du Canada à «intégrer l'égalité des sexes dans ses politiques et programmes» lors de la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995.

L'écart entre les revenus de retraite des hommes et des femmes est particulièrement inquiétant pour cette professeure d'anglais à l'Université du Nouveau-Brunswick, pionnière des études féministes. Elle a calculé qu'il lui faudrait travailler jusqu'à 71 ans pour obtenir une pension complète alors qu'elle devra cesser de travailler à 65 ans.

Selon Statistique Canada, le revenu annuel moyen de retraite après impôts des femmes canadiennes en 1997 était de 14 200 \$, contre 23 300 \$ pour les hommes. Dernièrement, un recours collectif a été intenté contre l'Université de Toronto par Phyllis Grosskurt et Ursula Franklin, deux professeures émérites de ce joyau universitaire du Canada anglais. S'il est accepté, le recours touchera une centaine de personnes.

Les déboires de l'Alliance canadienne

Clark est prêt à accueillir les mécontents

PRESSE CANADIENNE

Calgary — L'entêtement de Stockwell Day à vouloir s'accrocher à son poste de chef de l'Alliance canadienne pourrait attirer au parti plus d'éléments radicaux et le rendre moins attractif, a soutenu hier le chef conservateur, Joe Clark.

«Il ne fait aucun doute que si M. Day [veut] s'accrocher, comme il semble vouloir le faire, il tentera de recruter beaucoup de gens [...] qui partagent exactement ses idées», a indiqué M. Clark à Calgary. «Ces personnes pourraient radicaliser le parti Réforme-Alliance [...] et indisposer plusieurs militants modérés en matière de politiques sociales.»

Dans cette éventualité, la priorité du Parti conservateur serait d'accueillir à bras ouverts ces mécontents, a indiqué M. Clark.

Samedi, un sondage Environics West réalisé en Alberta révélait que les conservateurs tiraient le fluide de cette province, du leadership vacillant de Stockwell Day depuis un certain temps. Le taux de satisfaction pour Joe Clark y atteint 67 %, celui de Stockwell Day, 19 %.

Le soir même, le conseil national de l'Alliance canadienne décidait de tisser davantage de liens avec le Parti conservateur, une initiative saluée par Joe Clark, qui demeure toutefois prudent devant le fluide de la chose. «On dirait qu'ils ont bricolé cette résolution en s'en allant à la conférence de presse, a-t-il indiqué hier. Néanmoins, s'ils nous font une proposition sérieuse, nous allons l'étudier sérieusement.»

Les conservateurs ont pratiquement terminé leurs consultations auprès de leurs membres sur une éventuelle union de la droite, a rappelé M. Clark. Une analyse de-

taillée, réplique à l'Alliance, doit être rendue publique en septembre.

Les dissidents majoritaires?

Le dissident Rick Anderson, vieux stratège du Parti réformiste et de l'Alliance suspendu par le conseil national vendredi pour avoir critiqué ouvertement son chef, partage lui aussi l'analyse de Joe Clark.

«Le message de la direction du parti — et de son chef — c'est: nous sommes heureux de travailler sans tous ces gens qui ne sont pas d'accord avec [M. Day]», a expliqué M. Anderson sur les ondes de News-world. «Pour ma part, je crois que [les dissidents] sont majoritaires dans le parti. Si [M. Day] veut vraiment aller de l'avant sans l'appui de la majorité, on va se retrouver avec un petit parti d'admirateurs, sans ancrage dans le milieu.»

Il n'y a guère d'éclaircies à l'horizon pour l'Alliance, ballottée par les vagues de la dissidence depuis des semaines à propos du leadership de Stockwell Day. La réunion de deux jours du conseil national, en fin de semaine, s'est déroulée en l'absence d'une demi-douzaine de membres — dont la figure de proue de l'Alliance, Deborah Grey —, outrés de l'expulsion de Rick Anderson.

Un petit groupe d'irréductibles — «Grassroots for Day» — tente depuis de colmater les brèches et a promis de lancer une campagne dans toutes les circonscriptions pour mousser l'image du chef d'ici le congrès national d'avril 2002. Le leader de ce groupe, George Bears, a indiqué hier qu'il espérait voir les partisans de Stockwell Day prendre le contrôle du parti au cours des dix prochains mois.

Une famille polonaise est expulsée

Les deux plus jeunes enfants, nés au Canada, sont restés au pays

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Une famille polonaise est retournée dans son pays samedi soir après avoir perdu sa bataille contre le ministère de l'Immigration.

Un sursis de dernière minute promis par la ministre Elinor Caplan ne s'est jamais matérialisé et les immigrants jugés illégaux par Ottawa ont dû quitter le pays, laissant derrière eux leurs deux plus jeunes enfants, nés au Canada. M. Pawel Sklarzyk, son épouse Beata, tous deux âgés de 37 ans, et leurs deux enfants les plus âgés, Dominik et Mateusz, sont arrivés au Canada en 1994 à titre de visiteurs. Le couple a eu deux autres enfants depuis, Jeremy, âgé de 4 ans, et Matylda, âgée de 2 ans.

Parce qu'ils sont nés au Canada, ces deux derniers enfants ont pu demeurer au pays.

Par trois fois, la famille Sklarzyk a pu renouveler son visa de visiteur. Par la suite, cependant, elle a tenté, sans succès, d'être acceptée au Canada à titre de réfugiée. Les Sklarzyk ont également tenté de demeurer au pays pour des motifs humanitaires, mais peine perdue.

Il semble que la cause de l'expulsion de la famille polonaise soit un chèque émis au nom du ministère de l'Immigration pour un montant inférieur à ce qu'Ottawa exige des candidats à l'immigration au pays.

M. Sklarzyk a en effet envoyé l'an dernier un chèque de 1150 \$ accompagnant sa dernière demande d'immigration, alors que le montant libellé aurait dû être de 1200 \$. Selon l'avocat de la famille, M. Ronald Poulton, les autorités ont encaissé le chèque puis ont perdu toute trace de la demande d'immigration de M. Sklarzyk. Plus tôt ce mois-ci, la ministre Caplan avait déclaré aux Communautés que personne ne serait expulsé du Canada pour une erreur de 50 \$.

Malgré tout, les Sklarzyk et des sympathisants, la plupart de la communauté polonaise de Toronto, ont espéré jusqu'à la fin qu'Ottawa interviendrait pour permettre aux immigrants de demeurer au pays.

«Nous avons seulement besoin d'un coup de téléphone. C'est tout ce dont nous avons besoin pour demeurer» au Canada, a déclaré M. Sklarzyk.

Savez-vous planter des sous ?



Boni + 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

Qui sème les Obligations d'épargne du Québec, récolte ...
La liberté : encaissables en tout temps sans pénalité.
La rentabilité : taux annuel garanti d'année en année.
La sécurité : garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.



3,35 % la première année

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Contamination au TCE à la base de Valcartier

La Défense nationale cherche d'autres sources d'approvisionnement en eau potable

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Les militaires de Valcartier ont goûté à quelques reprises, quoiqu'à doses légères, au trichloréthylène (TCE) qui hante le sol de cette base militaire. C'est pour éviter toute possibilité de revoir l'insaisissable produit toxique dans les puits de la base que la Défense nationale envisage maintenant de modifier l'approvisionnement en eau potable des militaires, si la dernière batterie de tests envisagés pour cette année en indique la pertinence.

C'est ce que révèle une série de rapports obtenus en vertu de la loi fédérale d'accès à l'information par le député bloquiste Bernard Bigras (Rosemont), qui est aussi le critique en environnement de son parti. Le député fédéral a accepté de remettre au *Devoir* copie de cette pile de documents de 345 pages, qui donnent un aperçu exhaustif des difficultés et des efforts des militaires en vue de cerner le problème des TCE, qui contaminent maintenant une partie des puits de la municipalité voisine de Shannon.

Cette situation a obligé Québec à équiper temporairement de dispositifs anti-pollution plusieurs résidences de Shannon. Le ministre

de la Défense nationale, Art Eggleton, a récemment promis une aide financière à cette municipalité qui veut se doter d'une solution permanente.

Selon le bilan de l'affaire des TCE, tel que dressé le 19 mars dernier par la Défense nationale, la société SNC Lavalin, voisine de la base parce qu'elle y expérimente des munitions, est aussi mêlée au dossier. Sans que l'on sache exactement comment et jusqu'où. Le rapport parle d'explorer avec SNC «des avenues possibles» en vue de parfaire, semble-t-il, un «protocole d'entente en vigueur», notamment en échangeant des informations avec cette société commerciale «afin de mieux gérer la problématique».

Un rapport obtenu par *Le Soleil* la semaine dernière en vertu de la loi fédérale d'accès aux documents publics va plus loin et présente la Défense nationale comme «une victime» dans cette affaire, laissant entendre que SNC pourrait avoir un rôle déterminant dans la contamination au TCE de tout le secteur. Les documents obtenus par *Le Soleil* précisent que la contamination de l'eau potable d'une partie de Shannon pourrait se solder au plan juridique par des poursuites et des plaintes criminelles contre le gouvernement du Canada, sans compter la possibilité d'une importante compensation financière.

Historique

C'est en 1996 que des analyses d'eau potable effectuées par le Centre de recherche de la Défense de Valcartier (CRDV) indiquent pour la première fois la présence dans l'eau souterraine de la base la «présence de matériaux énergétiques», c'est-à-dire des produits chimiques utilisés comme propulsifs ou explosifs dans les munitions à haute énergie. Les militaires concluent dès lors qu'«il est urgent de prendre les mesures appropriées» d'autant plus que la norme américaine pour ce genre de produits est de 0,002 milligramme par litre, ce qui est très peu.

L'année suivante, à l'automne 1997, TI SNC Inc., qui s'alimente à la réseau d'eau potable de la base, «nous informe que des analyses ont révélé la présence de TCE dans l'eau potable». On a alors trouvé des concentrations de 0,05 mg/l, soit 25 fois plus que la norme de sécurité américaine, ce que le rapport qualifie néanmoins de «concentration maximale acceptable».

Le TCE est considéré comme un toxique potentiellement cancérigène. Dès lors, les militaires envisagent «des mesures de mitigation [qui] doivent permettre de couvrir deux aspects particulièrement préoccupants, soit assurer un approvi-

sionnement en eau potable de qualité et l'identification des sources de contamination».

Plusieurs consultants sont alors embauchés pour délimiter les secteurs critiques où s'alimente la base en eau potable. Ils y effectuent de nombreux forages, élaborent des cartes de la contamination ainsi qu'une caractérisation hydrogéologique du site, question de savoir comment bougent les eaux souterraines dans le sous-sol.

Après avoir délimité un périmètre de protection, un des consultants produit quatre solutions: on retient celle qui consiste à détourner les puits n° 2 et 4 vers le bâtiment 529 où on peut entreposer l'eau pour la traiter avant de la rejeter dans le réseau pluvial. Le puits n° 5, qui est le plus contaminé, selon le rapport, est maintenu en opération pour créer un «piège hydraulique». Cette technique de pompage détourne l'eau de son cours normal pour l'aspirer vers la surface où elle «sera rejetée à l'égout pluvial». Le rapport ne parle ici d'aucun traitement même s'il s'agit alors de l'eau la plus contaminée qu'on extrait du sous-sol.

En avril 1999, 24 nouveaux forages révèlent de faibles concentrations (0 à 5 ppb ou parties par milliard) dans 11 puits de l'USS

Valcartier. Mais au CRDV, cinq des 13 puits présentent des concentrations supérieures au critère de sécurité, soit entre 120 à 1200 ppb. En novembre 1999, 16 autres forages. On y trouve une concentration de 850 ppb de TCE à l'USS Valcartier et de faibles concentrations dans six puits du CRDV, où la situation semble se rétablir.

En novembre 1999, sept autres forages révèlent une concentration de 190 ppb dans un des trois puits de l'USS Valcartier et dans les nouveaux puits du CRDV, on découvre une nouvelle concentration de 300 ppb, soit 150 fois la norme américaine...

«Sources alternatives d'approvisionnement»

En février et mars 2000, le ministère de la Défense nationale entreprend de faire la synthèse de toutes ces études. Et il procède au réaménagement de son réseau d'eau potable. Entre juin et septembre, il installe une ceinture de six puits d'alerte à différentes profondeurs et «un septième puits vers la municipalité voisine de Shannon et installation de quatre autres puits ailleurs sur le territoire» de la base militaire. Deux des six puits indiquent des cotes au-dessus de la norme.

Pendant tout ce temps, le «piège hydraulique» est maintenu en

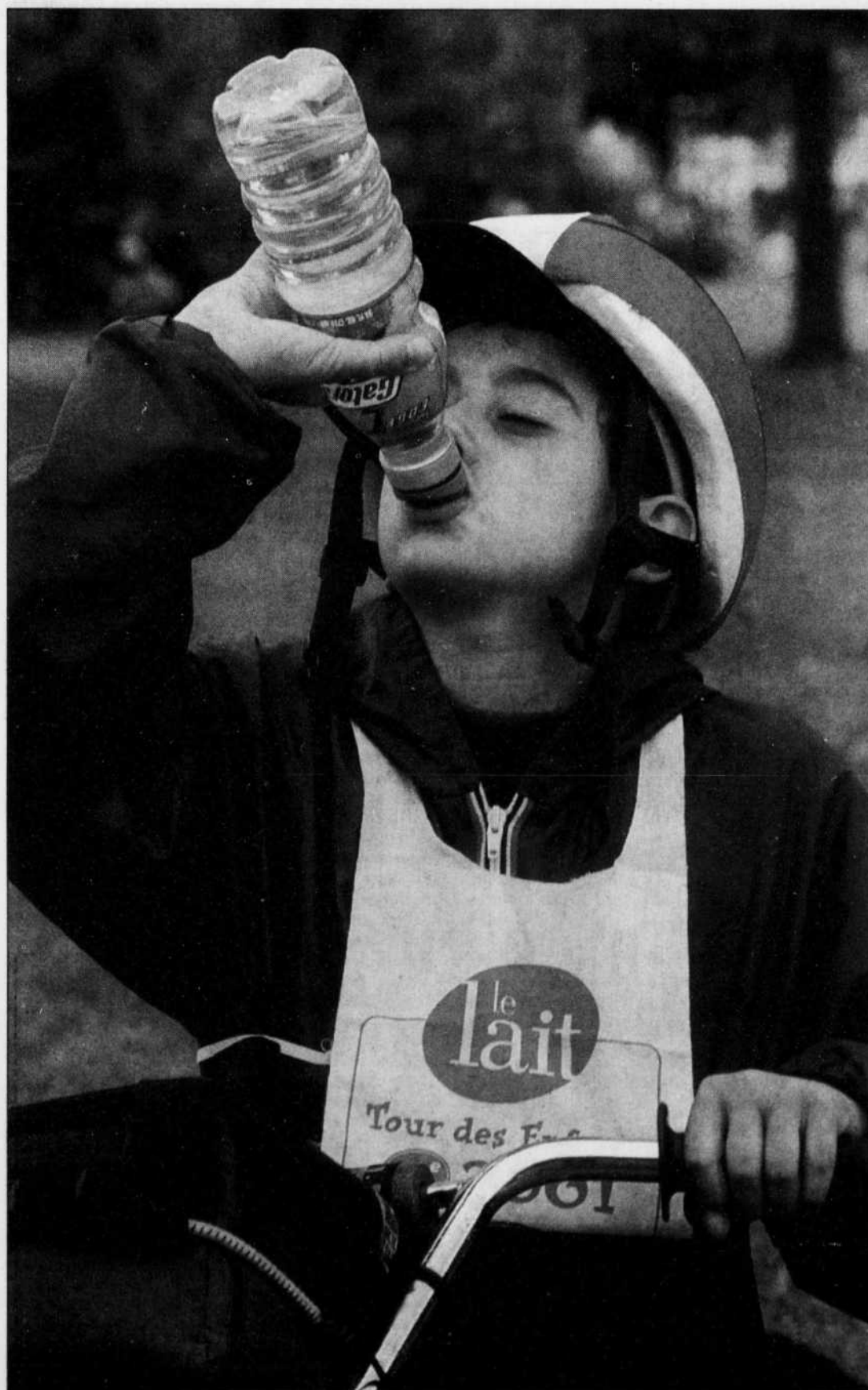
opération et ses eaux sont rejetées à l'égout pluvial. Après l'installation de 17 nouveaux puits d'observation, on découvre avec stupeur que «de plus fortes teneurs en TCE dans la nappe d'eau souterraine pourraient se trouver à une plus grande profondeur que prévue, plus grande que 30 mètres, dans la partie ouest du secteur administratif de l'USS Valcartier».

En mars 2001, le commandement de la base entreprend la «recherche d'une source alternative d'approvisionnement en eau potable», soit l'eau brute de la rivière Jacques-Cartier ou l'eau souterraine du secteur situé au nord de l'USS Valcartier. On jongle aussi avec l'idée d'installer un système de traitement qui serait «en mesure de répondre aux normes provinciales et fédérales».

Les études se poursuivent durant tout le printemps pour «préciser le panache de contamination en TCE (en termes de profondeurs et d'étendue) dans le secteur de l'USS Valcartier touché par cette problématique ainsi qu'en aval de ce secteur soit en direction de Shannon» où on se sait désormais touché par le problème.

Pour l'instant, rien dans ces résumés ne permet de dire si les militaires ont trouvé la source de contamination des TCE et les moyens de la contrôler.

Une petite pause...



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

COMME DES CENTAINES d'autres jeunes cyclistes, Alain Awad a participé hier, malgré le temps maussade, au Tour des enfants de l'île de Montréal. Quelque 8000 participants de 6 à 12 ans étaient attendus pour cet événement annuel. La Sûreté du Québec en profitait pour lancer sa campagne de sécurité à vélo, qui vise à inciter tous les cyclistes, et surtout les jeunes, à porter le casque... Le port du casque serait en légère diminution chez les adolescents. Or, les jeunes de 15 ans et moins représentent près de la moitié des cyclistes décédés ou blessés gravement.

EN BREF

Accident sur l'autoroute 10

(PC) — Un accident impliquant un camion rempli d'hydrogène liquide a provoqué la fermeture de l'autoroute 10, en Estrie, entre Eastman et Saint-Etienne de Bolton. Le véhicule s'est renversé. Les deux occu-

pants ont été emprisonnés pendant quelques minutes dans la cabine du camion, puisque l'opération de secours était délicate. Les ambulanciers les ont finalement retirés de leur fâcheuse position. On ignore s'ils sont blessés gravement. Il n'y a pas eu de fuite, mais trois résidences ont dû être évacuées.

Les Orphelins de Duplessis reçoivent l'appui des trois grandes centrales

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Assez tergiversé, le gouvernement québécois doit dédommager les Orphelins de Duplessis, ont soutenu hier après-midi la CSN, la FTQ et la CSQ.

Il s'agissait de la première sortie publique des grandes centrales syndicales à ce sujet et elles espèrent que leur poids politique forcera le gouvernement Landry à fermer le dossier. «C'est un problème qui est sur la place publique depuis dix ans et il faut le régler», souligne le président de la CSN, Marc Laviolette.

Dans les années 40 et 50, quelque 1500 enfants illégitimes ont été enfermés dans des hôpitaux psychiatriques. Ces enfants n'ont pas eu accès au système d'éducation et plusieurs ont toujours un diagnostic de maladie à leur dossier médical.

«Ces gens ont besoin d'une compensation juste et équitable», soutient M. Laviolette. En plus d'une reconnaissance des faits par les autorités civiles et religieuses, les Orphelins de Duplessis réclament que les dossiers médicaux falsifiés soient corrigés.

De même, en 1997, le Protecteur du citoyen et la Commission des institutions de l'Assemblée nationale ont recommandé que le gouvernement verse une compensation financière aux Orphelins de Duplessis. S'appuyant sur ces recommandations, les Orphelins réclament donc une compensation financière se chiffrant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ par personne lésée.

Encore aujourd'hui, beaucoup de ces orphelins ont de la difficulté à vivre en société. Cette semaine, *La Presse* faisait état d'une étude menée auprès de 223 Orphelins de Duplessis par un professeur de l'Université McGill. Selon cette étude, la moitié des personnes interrogées ont des sentiments dépressifs alors que ce n'est le cas que de 2 % de la population en général.

«Quand on t'enferme et qu'on te fait passer pour un fou, cela n'aide en rien ton développement», souligne Marc Laviolette. Ce qu'on veut, c'est une compensation sans égard à la faute; au même titre que les accidentés du travail, de la route ou les victimes d'actes criminels. Il ne faut pas oublier que 80 % des Québécois appuient la cause des Orphelins de Duplessis.

Le rapport sur l'accident de la Swissair ne sera pas achevé en 2001

Halifax (PC) — Le rapport final d'enquête sur l'écrasement du vol 111 de la Swissair ne sera pas achevé en 2001, a indiqué un porte-parole du Bureau de la sécurité des transports du Canada.

«Il est certain qu'il n'y aura pas de rapport cette année. Il reste encore beaucoup de travail à faire. Le rapport et l'enquête sont très complexes, tout comme le type d'appareil. Tout cela prend du temps», a indiqué M. Jim Harris, du BSTC.

Le troisième anniversaire de cette tragédie aérienne, qui a fait

229 morts au large de la Nouvelle-Écosse, sera souligné le 2 septembre prochain. L'enquête pour établir les causes de l'accident a coûté 50 millions jusqu'à mainte-

nant. Le Boeing MD-11 s'est abîmé dans la baie St. Margarets, au large de la Nouvelle-Écosse, après que l'équipage eut signalé des traces de fumée dans la cabine.

loto-québec

lotto 649	Tirage du 2001-05-26	GAGNANTS	LOTS
02 19 25 30 41 45		6/6 2	1 000 000,00 \$
		5/6+ 8	73 051,80 \$
		5/6 207	2 258,60 \$
		4/6 12 526	71,50 \$
		3/6 232 305	10,00 \$
Numéro complémentaire: 21		Ventes totales: 13 820 333 \$	Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

Quebec 49	Tirage du 2001-05-26	GAGNANTS	LOTS
05 28 31 32 38 49		6/6 0	1 000 000,00 \$
		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 21	500,00 \$
		4/6 845	50,00 \$
		3/6 18 125	5,00 \$
Numéro complémentaire: 20		Ventes totales: 584 243,00 \$	

Promotion Double Jeu*	Tirage du 2001-05-26	GAGNANTS	LOTS
649 + 49		52	192,31 \$
02 29 37 49			

Extra	Tirage du 2001-05-26	GAGNANTS	LOTS
NUMÉROS 280385		LOT 100 000 \$	
02 29 37 49			

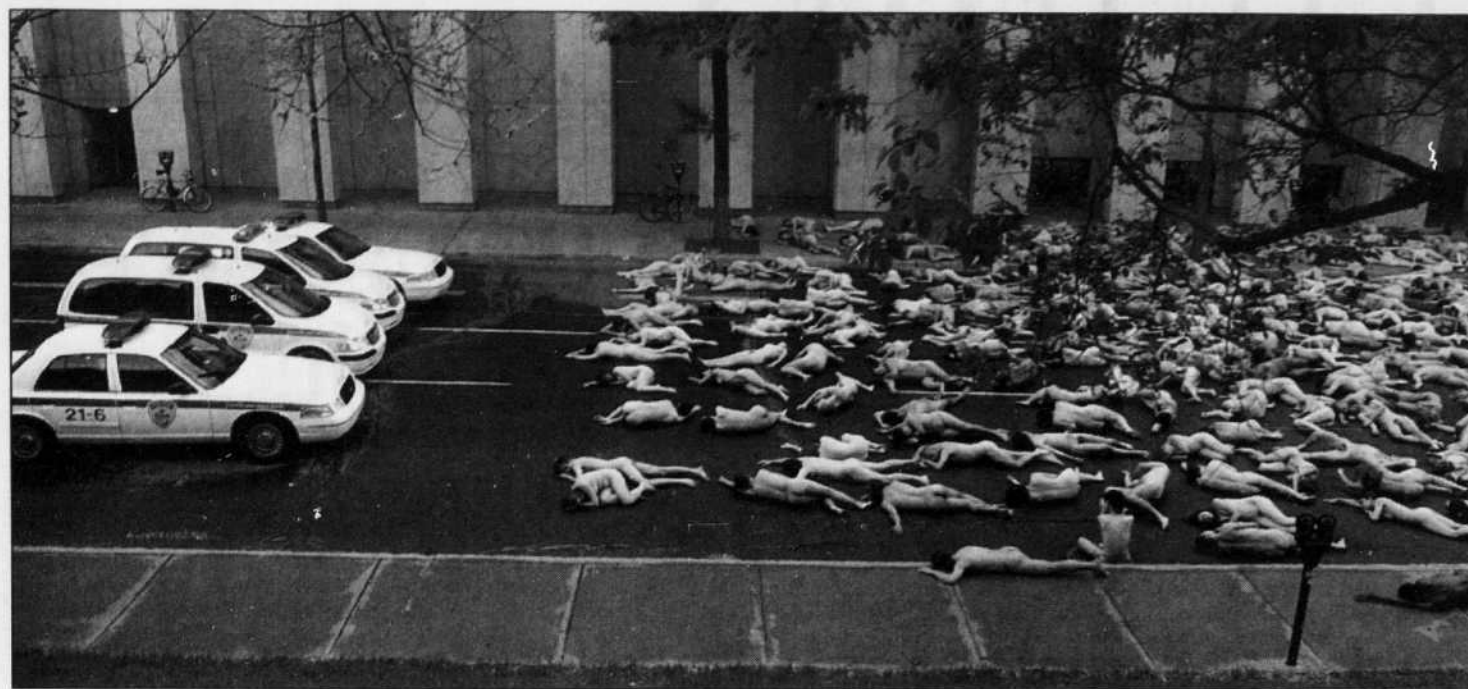
Extra	Tirage du 2001-05-25	GAGNANTS	LOTS
NUMÉROS 180402		LOT 100 000 \$	
02 29 37 49			

Le jeu doit rester un jeu

T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

• LES ACTUALITÉS •

2300 volontaires ont posé nus pour Spencer Tunick



Les policiers de la CUM étaient sur place pour limiter l'accès aux curieux.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À poil pour l'amour de l'art

Samedi à l'aube, plus de 2300 personnes ont bravé la pudeur, le temps de quelques photos. Pour l'art, pour l'aventure, pour le défi. Notre journaliste en faisait partie.

SÉVERINE DEFOUNI
LE DEVOIR

Il a eu beau demander que l'on observe le calme et le silence, même si se dévêtir en plein milieu du centre-ville pouvait être «*excitant*». Il a eu beau signifier qu'il fallait interioriser nos émotions parce que le silence était pour lui un outil de travail indispensable. Quand le signal a été lancé de se déshabiller, l'enfant en chacun de nous s'est dévoilé au même instant que l'ont été fesses et autres organes bombants. Nus devant plus de 2300 autres personnes qui l'étaient tout autant, la plupart des participants venaient tout juste d'envoyer un pied de nez au visage de la pudeur. Comment l'audace pouvait-elle alors faire preuve de retenue?

Spencer Tunick, le photographe américain qui dénude les foules, ne s'attendait pas à voir

autant de personnes faire partie de sa performance montréalaise, dans le cadre de sa tournée *Nude Drift*. Le jeudi précédent, alors qu'il avait donné de nombreuses entrevues, M. Tunick estimait qu'il lui fallait plus de 50 mais moins de 300 personnes pour réussir sa photo. Or, le matin même, les portes du Musée d'art contemporain (MAC) battaient à plein régime. Des bénévoles à l'extérieur distribuaient des fiches de consentement qu'il fallait remettre à l'intérieur. 2300 formulaires ont été remplis. Toutefois, les gardiens de sécurité ont fait entrer des personnes qui ne se sont jamais officiellement inscrites, selon Danielle Legentil, porte-parole du MAC. Il y aurait donc eu plus de 2500 personnes. Une foule record pour une photo signée Tunick.

À 5 heures du matin, la fébrilité était palpable alors que des auto-

mobilités sillonnaient les rues environnant la PDA en quête d'un stationnement tandis que les policiers, postés devant les barricades érigées pour limiter l'accès aux curieux, s'enquerraient auprès des passants qu'ils étaient bel et bien des participants. Assis sur les marches de l'esplanade, les gens — femmes enceintes, parents accompagnés de leurs enfants, couples, personnes du troisième âge mais surtout d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années — se contemplaient, l'œil brillant. La complicité régnait avant même la séance de déshabillage.

Puis, vers 5h30, le photographe a donné ses indications dans le porte-voix: les vêtements doivent être laissés là où on se déshabille, les bijoux retirés et les lunettes, cachées dans la main gauche qui devra demeurer collée le long du corps. Au programme: deux photos au coin des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance, lors desquelles les figurants devront se laisser tomber dans la rue, puis deux autres sur l'esplanade de la PDA

en position couchée sur le dos, tête et pieds tous alignés dans la même direction.

Allongée sur le bitume encore humide de la pluie matinale, une amie journaliste rencontrée par hasard sur le site a posé la question qui, à coup sûr, a dû brûler sur bien des lèvres: «Toi, pourquoi es-tu ici ce matin?»

La question, débattue par quelques figurants après le tournage, s'est conclue par le fait que si les raisons étaient aussi variées qu'il y avait d'individus, leur présence à l'événement avait été le fruit d'une démarche personnelle. Et que, dans ce bain collectif de chair, de poils et de sexes, il avait semblé finalement tout naturel de se promener dans son plus simple appareil. Tout comme il était apparu évident qu'une fois la séance terminée, une fois la plupart des participants rhabillés tandis que d'autres tardaient à retrouver leurs vêtements, ce qui avait été considéré normal le temps d'une heure avait à nouveau pris le visage de l'exhibitionnisme...

Effondrement d'un immeuble à Jérusalem

Un dixième homme est arrêté

Vingt-trois personnes sont décédées et 150 sont toujours hospitalisées

ASSOCIATED PRESS

Jérusalem — Une dixième personne, un ingénieur, a été arrêtée et placée en garde à vue hier dans le cadre de l'enquête sur l'effondrement d'un immeuble à Jérusalem, qui aurait été causé par une construction et des travaux de rénovation défectueux.

Neuf personnes, dont les propriétaires des salons Versailles, l'entrepreneur à l'origine de la construction de l'édifice en 1986, un ingénieur, ainsi que le patron d'une compagnie qui avait effectué des travaux de rénovations il y a trois mois, ont été présentés pour la première fois devant un tribunal samedi soir.

L'audition, qui a duré plus de deux heures et demie, a été interrompue sur la fin par l'explosion d'une voiture piégée au coin des rues Heshin et Jaffa, près du quartier russe, où se trouve le tribunal. L'attentat, qui n'a pas fait de blessé,

a été revendiqué par le Front de libération de la Palestine (FLP).

Malgré cette perturbation, le juge a ordonné le maintien en garde à vue de sept des neuf personnes jusqu'à demain. Deux autres personnes, soupçonnées d'avoir tenté de faire obstruction à l'enquête, ont vu leur détention prolongée jusqu'à jeudi.

Après 42 heures de recherches dans les ruines de l'immeuble qui s'est effondré jeudi soir à Jérusalem, les équipes de secours ont cessé samedi de fouiller l'amas de gravats, convaincu qu'aucun participant à ces noces ne se trouvait plus prisonnier des décombres.

Les équipes de recherches ont retiré vendredi vingt-trois corps de l'amas de décombres et secouru plusieurs rescapés. Quelque 150 personnes restaient hospitalisées hier dont plus d'une dizaine se trouvaient dans un état jugé critique.

Nouvelle prise d'otages aux Philippines

ASSOCIATED PRESS

Manille — L'armée philippine a lancé hier une vaste opération de recherches après une nouvelle prise d'otages dans une résidence de vacances de la province de Palawan, dans le sud-ouest de l'archipel. Une vingtaine de personnes, dont trois touristes américains, ont été enlevées à l'aube par un groupe armé qui les a conduites en bateau vers une destination encore inconnue.

Les avions qui participaient aux recherches ont été rappelés à la tombée de la nuit tandis que les recherches maritimes se poursui-

vaient. Les autorités n'ont pas dit clairement si le groupe avait été localisé mais le gouverneur de la province de Palawan, Joel Reyes, a promis une récompense d'un million de pesos (environ 21 000 \$) pour toute information conduisant à la libération des otages.

Les ravisseurs et leurs otages sont partis en direction du Sud. Il est probable, selon l'armée, qu'ils aient gagné les îles du sud des Philippines, fief des séparatistes musulmans comme le groupe Abou Sayyaf, qui avait enlevé l'an dernier dix touristes occidentaux. Ils pourraient aussi avoir rejoint la Malaisie.

1 5 0 0 0 0 v i s i t e u r s
c h a q u e m o i s !
P o u r q u o i p a s v o u s ?

LE DEVOIR
fait peau neuve

Un **contenu diversifié**, un site Internet **complètement repensé** — La politique, la société, les opinions, l'économie, la culture et les plaisirs, dans une interface revue et améliorée.

Des **services exclusifs aux abonnés du journal** — Nos abonnés ont accès à l'essentiel de l'édition du lendemain, chaque soir, dès 21h30. Ils ont aussi droit, en permanence, à une plus vaste sélection de textes ainsi qu'à des archives de plus de 9000 articles mis en ligne depuis 1997. D'autres surprises viendront sous peu.

Comment recevoir ces services? — Il suffit de naviguer sur ledevoir.com et de remplir un court formulaire. Cela ne prend que quelques minutes... pour obtenir cet accès privilégié.

www.ledevoir.com

Abonnements au *Devoir*: (514) 985.3355

LE DEVOIR

LE MONDE

Proche-Orient

Le dialogue reprend timidement

L'ouverture des négociations sous l'égide des Américains a toutefois été ternie par de nouvelles violences

CHRISTINE HAUSER
HOWARD GOLLER
REUTERS

Jérusalem — Le nouvel émissaire américain au Proche-Orient, William Burns, a rencontré séparément hier le premier ministre israélien Ariel Sharon et le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, pour tenter de relancer le processus de paix.

À l'issue des discussions avec Ariel Sharon dans sa résidence de Jérusalem, Burns a obtenu la promesse qu'Israël « limiterait l'emploi de la force » et maintiendrait le « cessez-le-feu unilatéral, mais pas indéfiniment ».

Plus tôt dans la journée, le nouvel émissaire de l'administration Bush avait rencontré le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat dans son quartier général à Cisjordanie.

À l'occasion de cette visite, Burns a condamné les deux attentats de hier et exhorté le chef palestinien à tout mettre en œuvre pour endiguer la violence.

Selon le porte-parole du gouvernement israélien Raanan Gissin, cette première journée de discussions n'a abouti à aucune avancée concrète mais « le fait qu'elle ait eu lieu est déjà un progrès ».

Autre progrès, la déclaration à la télévision israélienne du ministre de la Défense israélien Benjamin Ben Elizer, annonçant sa volonté de « reprendre les négociations [ce] matin » avec les Palestiniens sur des actions communes de maintien de la sécurité.

L'Autorité palestinienne n'a pas répondu dans l'immédiat.

Les pourparlers se poursuivront cet après-midi avec une nouvelle rencontre entre Burns et Arafat. L'émissaire américain pourrait également rencontrer Sharon en fin de journée.

Accusant les États-Unis

d'avoir toujours favorisé leurs « alliés israéliens », les Émirats arabes unis ont de leur côté exhorté hier Washington à faire pression sur Israël pour faire cesser la violence, a rapporté l'agence officielle émirati.

Nouvelles violences

L'ouverture des négociations sous l'égide des Américains a été ternie par de nouvelles violences.

Hier soir à la tombée de la nuit, un tireur a abattu un Palestinien de 60 ans soupçonné d'avoir collaboré avec Israël dans la ville de Tulkarm, en Cisjordanie, ont rapporté les forces de sécurité palestiniennes et des sources hospitalières.

Deux attentats à la voiture piégée s'étaient produits en début de journée à quelques heures d'intervalle au cœur de Jérusalem-ouest.

Le dernier attentat, le quatrième ayant visé des positions israéliennes en 72 heures, a été revendiqué par le Djihad islamique en guise de commémoration de l'anniversaire du retrait de Tsalal du Sud-Liban, en mai dernier. L'organisation palestinienne a promis de nouveaux attentats-suicides et à la voiture piégée au cœur de Jérusalem.

Selon la police, deux à quatre personnes ont été légèrement blessées dans l'explosion.

Quelques minutes après minuit, une autre voiture avait explosé à proximité d'une discothèque et du quartier général de la police de Jérusalem.

Les Palestiniens demandent quant à eux que soit appliquées l'ensemble des recommandations du rapport Mitchell contre la violence au Proche-Orient. Outre l'arrêt immédiat de la violence, le rapport, soutenu par les États-Unis, demande aussi le gel de la colonisation juive, une mesure symbolique rejetée par Israël.

Macédoine

Les combats reprennent

JOVANA GEC
ASSOCIATED PRESS

Skopje — Les hélicoptères de l'armée macédonienne ont bombardé hier les positions de rebelles albanophones dans le nord du pays, à la frontière avec le Kosovo, alors que des sauveteurs internationaux tentaient d'aider des civils piégés par les combats.

Les forces gouvernementales macédoniennes, appuyées par des chars, ont concentré leurs attaques sur les villages de Matejce et Slupcane, deux bastions des rebelles.

Le porte-parole du ministère de la Défense, Gjorgji Trendafilov, a affirmé que les rebelles de l'Armée de libération nationale (UCK) avaient provoqué les affrontements, en ouvrant le feu sur un poste de contrôle de la police dans le village de Otija. Il a ajouté que l'armée macédonienne avait riposté aux bombardements par des tirs d'artillerie sporadiques.

Les forces fédérales ont repris le contrôle de quelques villages, mais les rebelles en détiennent davantage dans la région où ils sont basés.

Des affrontements s'étaient déjà déroulés toute la nuit de samedi à hier dans les localités de Slupcane et Matejce, selon la radio publique. Retranchés dans les villages dont ils ont réussi à garder le contrôle, les rebelles ont répliqué par des tirs de mortiers et de mitrailleuses à l'artillerie et aux hélicoptères des forces macédoniennes.

Alors que de nombreux civils, dont le nombre pourrait atteindre plusieurs milliers, sont bloqués dans les localités aux mains des insurgés, un responsable du gouvernement macédonien a indiqué que le Comité international de la

Croix Rouge tentait toujours de persuader les deux parties de les laisser évacuer ces civils qui seraient pris dans les tirs croisés.

Jusqu'à 3000 réfugiés, dont beaucoup d'Albanophones, auraient gagné la Yougoslavie ces dernières semaines, d'après les autorités qui considèrent les civils comme un bouclier humain des rebelles. Selon un porte-parole de l'armée, plus de 1300 ont quitté la région dans les 24 dernières heures. Plus de 200 autres se sont notamment enfuis des villages de Nikustak et Vistica durant la nuit de samedi à hier.

Dans le même temps, les efforts diplomatiques se sont intensifiés hier dans la capitale Skopje pour mettre fin à la crise gouvernementale, qui a éclaté après la signature d'un accord de paix entre les principaux partis albanophones et les insurgés la semaine dernière.

Cet accord a indigné leurs partenaires slaves au sein du gouvernement de coalition, les dirigeants macédoniens excluant toute négociation avec les rebelles. Les dirigeants des deux principaux partis albanophones, le Parti démocratique des Albanais et le Parti pour la démocratie et la prospérité, ont rencontré hier l'ambassadeur des États-Unis en Macédoine, Mike Einik. La nature de leurs entretiens n'a pas été révélée. L'ambassadeur avait rencontré des membres du gouvernement macédonien plus tôt dans la journée pour tenter de sortir de l'impasse.

Les États-Unis et d'autres pays ont appelé les dirigeants des partis albanophones à renoncer publiquement à leur accord, qui appellerait à un cessez-le-feu en échange de l'octroi aux Albanophones d'un droit de veto sur les décisions les concernant, mais ils ont refusé jusqu'aujourd'hui.

Émeutes en Kabylie

Le président Bouteflika tente d'apaiser les esprits

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Alger — Le président algérien Abdelaziz Bouteflika a tenté une nouvelle fois hier de régler la crise en Kabylie en annonçant des sanctions contre les instigateurs de violences dans cette région où les émeutes se sont poursuivies.

Dans un discours prononcé à l'ouverture d'une rencontre religieuse, le chef de l'État algérien, pour tenter de mettre un terme à l'escalade de la violence, a lancé un appel au calme et à la raison, à l'adresse des manifestants: « Les vaillants jeunes de Kabylie, a-t-il dit, sont une partie importante de l'Algérie dont ils ne peuvent se passer comme elle ne peut se passer d'eux ».

Le président Bouteflika, qui a longuement insisté sur le caractère dangereux des émeutes qui secouent la Kabylie depuis plus d'un mois, a estimé qu'« il faut des sanctions rigoureuses contre les instigateurs de ces tragiques événements et contre les auteurs des dépassements d'où qu'ils viennent ».

Il a solennellement assuré que les sanctions seraient prises sur la base des résultats de la commission nationale d'enquête chargée de faire la lumière sur les émeutes de Kabylie. Il a également précisé que les résultats de cette commission « totalement indépendante » seraient rendus publics.

Le 30 avril, après une dizaine de jours d'émeutes, M. Bouteflika était intervenu solennellement à la télévision pour annoncer la création de cette commission.

Cette intervention avait été suivie d'une accalmie, rompue il y a une semaine avec la reprise des affrontements. Les manifestants, des jeunes pour la plupart, récla-

ment notamment le départ de la gendarmerie de Kabylie accusée de provocations et d'agressions.

Le président a aussi annoncé l'organisation, en septembre, d'une session « spéciale » du baccalauréat pour les lycéens de Kabylie, dont les cours ont été fortement perturbés depuis le début des émeutes le 22 avril. Les élèves pourront toutefois se présenter à l'examen dès le 9 juin.

Émeutes

Les émeutes se sont poursuivies hier dans plusieurs villes de Kabylie, alors que M. Bouteflika avait demandé que cesse « l'effusion de sang ».

À Béjaïa (250 km à l'est d'Alger), la capitale de la Petite Kabylie, une marche a regroupé plusieurs dizaines de milliers de personnes portant des banderoles et des brassards noirs en signe de deuil, à l'appel de comités de quartiers et de villages.

Par familles entières, les manifestants ont envahi les rues pour dénoncer la sanglante répression des émeutes. « Pouvoir assassin », « ulac smah [pas de pardon] », ont-ils une fois de plus scandé.

La manifestation, qui s'est déroulée dans le calme, a dégénéré en émeute, selon des habitants contactés depuis Alger.

En fin d'après-midi, quelques centaines de jeunes manifestants harcelaient les forces de sécurité dans le centre ville « transformé en champ de bataille » où plusieurs véhicules ont été brûlés, selon un témoin. Les forces anti-émeutes ripostaient en lançant des grenades lacrymogènes et en matraquant les manifestants.

Des symboles de l'État ont été attaqués par les manifestants com-



Des proches assistaient hier à l'enterrement d'une victime des émeutes de Tizi Ouzou. Depuis le début des émeutes en Kabylie, 51 personnes ont été tuées, dont un gendarme.

me le siège d'Air Algérie, le bâtiment de la radio d'État locale, ainsi que ceux du Rassemblement National Démocratique (RND) et du Front de Libération Nationale (FLN, ex-parti unique), qui soutiennent le président Bouteflika.

« Nous ne voulons plus de promesses. Nous voulons du concret, quand Bouteflika parle de sanctions contre les instigateurs des événements, il faut qu'il agisse au plus vite », a affirmé un enseignant de Béjaïa.

Dans d'autres communes de la Petite Kabylie la tension était également vive. Des troupes ont été acheminées pour protéger les gendarmeries à Seddouk, Sidi Aich et Semaoun où de violentes émeutes ont eu lieu ces derniers jours.

Dans la wilaya (préfecture) de Bouira, troisième grande ville de Kabylie à 120 km au sud-est d'Alger, « les troubles et les actes de sa-

botage se sont poursuivis [hier] après-midi », a indiqué l'agence officielle APS.

À Tizi Ouzou (110 km à l'est d'Alger), la capitale de la Grande Kabylie, touchée depuis plusieurs jours par des émeutes menées par de jeunes manifestants, la situation était confuse hier. Il était en effet impossible de contacter cette ville par téléphone.

Depuis le début des émeutes qui ont éclaté après la mort, le 18 avril, d'un lycéen dans la gendarmerie de Beni Douala près de Tizi Ouzou, 51 personnes ont été tuées, dont un gendarme, et 1300 blessés, dont plus de 1000 membres des forces de l'ordre, a indiqué samedi soir un responsable du ministère de l'Intérieur.

Selon la wilaya (préfecture) de Bouira, troisième grande ville de Kabylie à 120 km au sud-est d'Alger, « les troubles et les actes de sa-

EN BREF

Les États-Unis ne sanctionneront pas l'Ouganda

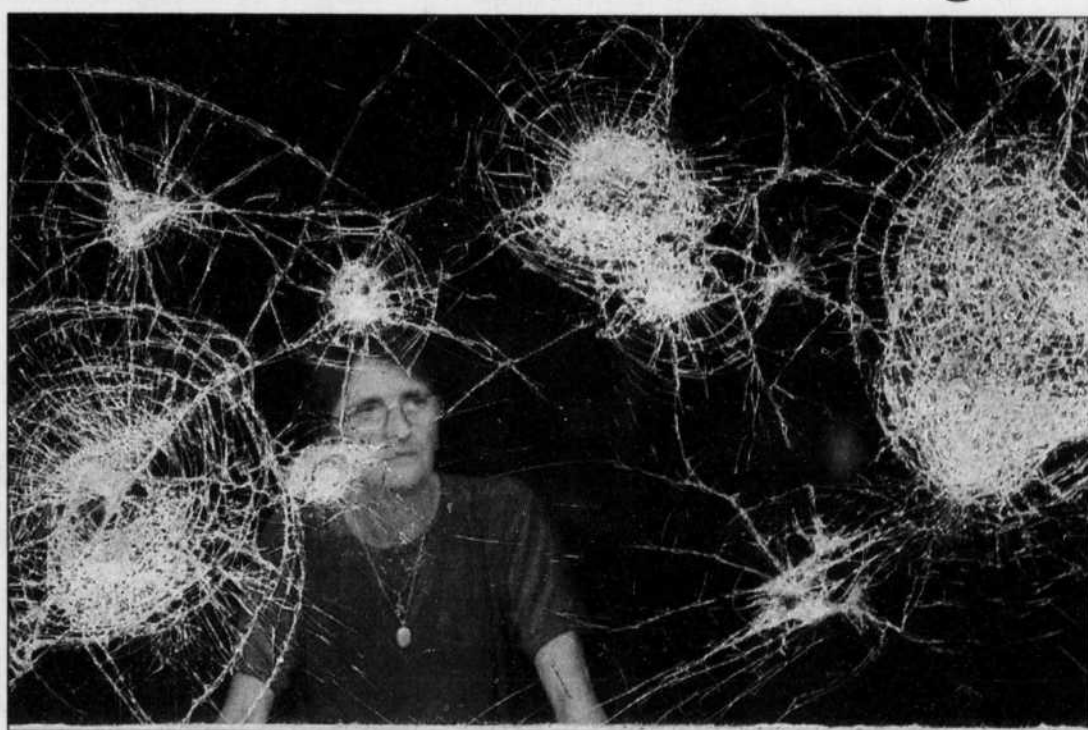
Kampala (Reuters) — Le secrétaire d'État américain Colin Powell, en Ouganda à l'occasion de sa tournée africaine, a déclaré hier que la recherche de la paix et de la réconciliation devait l'emporter sur les accusations mutuelles en République démocratique du Congo.

« La mort de deux millions de personnes est regrettable », a estimé Powell lors d'une conférence de presse. « Mais plutôt que de rejeter tout de suite la responsabilité sur des pays donnés, il est important que nous travaillions au retour de la paix [...] et au retrait de toutes les armées », a-t-il ajouté. Washington n'entend pas sanctionner l'Ouganda sur les bases d'un rapport des Nations unies qui accuse Kampala d'avoir profité de sa présence militaire pour piller la RDC voisine, a ajouté Powell. Le gouvernement de Kinshasa a accusé la semaine dernière le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, qui soutiennent les rebelles congolais, d'avoir tué quelque 2,5 millions de personnes au cours des trois dernières années de guerre civile congolaise. Les trois pays ont rejeté fermement ces accusations. L'Ouganda est la dernière étape de la tournée africaine de Powell, qui l'a mené en Afrique du Sud, au Mali et au Kenya.

L'OTAN se réunit en Lituanie

Karnelava (AP) — L'Assemblée des parlementaires des dix-neuf pays membres de l'OTAN et douze candidats à l'adhésion sont réunis depuis hier à Vilnius, en Lituanie, pour une conférence de cinq jours, durant laquelle la question de l'élargissement sera centrale. La Russie a boycotté la réunion, marquant une nouvelle fois son opposition au projet d'intégration des Républiques baltes. L'OTAN, qui a déjà intégré la République tchèque, la Hongrie et la Pologne en 1999, a affirmé que sa porte était ouverte aux États baltes, tout en notant qu'ils n'étaient pas prêts militairement. Les débats sur leur adhésion se sont durcis, certains membres de l'OTAN, tels que l'Allemagne se montrant réticents à heurter la Russie, hostile à l'élargissement à tout pays autre qu'elle. L'adhésion de la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie placerait en effet les intérêts vitaux de la Russie occidentale à la portée des frappes de l'Alliance, dont les forces ne se trouveraient plus qu'à 160 km de Saint-Petersbourg, soit quelques minutes pour les avions de chasse alliés.

Tensions raciales en Grande-Bretagne



LE PUB « Live and let live » a subi de sérieux dégâts lors des violentes émeutes qui ont secoué Oldham, une banlieue de Manchester, dans la nuit de samedi à hier. Apparemment provoqués par des attaques à caractère xénophobe, un demi-millier de jeunes Asiatiques ont déferlé dans les rues de la ville pour en découdre avec les policiers. Une vingtaine de personnes ont été blessées au cours des événements, dont quinze policiers. Environ 25 jeunes ont été interpellés pour troubles à l'ordre public dans cette ville où la violence raciale couvait depuis plusieurs semaines, a précisé la police du Greater Manchester. De nouvelles altercations ayant eu lieu au cours de la journée, hier, des centaines de policiers ont été envoyés en renfort à Oldham pour prévenir tout nouveau débordement. Le premier ministre Tony Blair a pour sa part appelé la classe politique à la retenue pour éviter toute remarque susceptible de relancer la violence. Le ministre de l'Intérieur, Jack Straw, a quant à lui déclaré que la situation était « sérieuse », et qu'elle devait « faire l'objet d'une condamnation sans réserve ».

Menace de destitution du président indonésien

Wahid contre-attaque

ASSOCIATED PRESS

Djakarta — Après avoir recherché le compromis, le président indonésien Abdurrahman Wahid a durci le ton hier, avertissant les principaux chefs des groupes parlementaires qu'en cas de vote favorable à l'ouverture d'une procédure en destitution il dissoudrait l'Assemblée et déclarerait l'état d'urgence.

Le porte-parole présidentiel Adhi Massardi a expliqué que l'état d'urgence pouvait être invoqué pour éviter des troubles civils potentiels perpétrés par des forces favorables ou hostiles au chef de l'État. Il a précisé que M. Wahid avait aussi la possibilité de dissoudre, en dernier ressort, le Parlement, si les députés n'interrompent pas la procédure de destitution.

Mais le président, qui a appelé à de nouvelles négociations pour tenter de résoudre la crise politique, n'est peut-être pas dans la position de force qu'il croit puisque le général Bachtiar, porte-parole de l'armée, a déclaré que les militaires ne prendraient pas parti.

Les chefs de groupe ont rejeté sans états d'âme la proposition du président Wahid de céder certains de ses pouvoirs à sa très populaire vice-présidente Megawati Sukarnoputri, fille de Soekarno et issue du parti le plus important au Parlement, qui avait également repoussé l'offre. « La crise politique continuera tant qu'il s'accroche au pouvoir », a déclaré Ali Marwan Hanan, à la tête d'un des principaux groupes parlementaires, cité par le Jakarta Post.

Les 500 représentants de la Chambre ont déjà à deux reprises

censuré le président Wahid, soupçonné de corruption, et semblent prêts à exiger mercredi une session extraordinaire de l'Assemblée consultative du peuple, la plus haute instance législative du pays, qui pourrait prononcer la destitution du chef d'État d'ici août.

Le président Wahid, qui n'a toujours aucune intention de démissionner, selon son entourage, juge illégale cette façon de vouloir le destituer et est soutenu par des forces liées à l'ancien régime qui voudrait voir la fin des réformes démocratiques.

La tension pourrait être avivée mercredi par la tenue, en même temps que la réunion du Parlement, de la conférence du G15, rassemblant une dizaine de dirigeants des pays en voie de développement. Plusieurs milliers de policiers et l'armée seront mobilisés.

É D I T O R I A L

Sauver
la Maison Notman

La Maison Notman, rue Sherbrooke, est classée site historique, en raison de son architecture exceptionnelle. Mais cette étiquette n'empêchera pas nécessairement sa transformation en un bar et lieu d'accueil pour un hôtel de 179 chambres. Québec doit intervenir.

Les Québécois n'ont pas toujours été tendres, dans le passé, envers leurs vieilles pierres. Les bulldozers ont plusieurs fois rasé des édifices d'une grande valeur patrimoniale, sur les lieux desquels furent érigées des constructions modernes effaçant chaque fois un peu plus notre histoire. Mais, heureusement, grâce aux pressions tenaces de citoyens éclairés, l'approche du gouvernement a quelque peu évolué. Ainsi, les élus de la Grande-Allée ont réservé un bon accueil au rapport *Notre patrimoine, un présent du passé*, que Roland Arpin rendait public en novembre dernier. Quelques mois plus tard, l'ex-ministre de la Culture, Agnès Maltais, faisait part de son projet de doter le Québec d'une politique et d'une loi du patrimoine culturel. Voilà une excellente idée, laquelle constituerait une suite tout à fait logique au document de M. Arpin.

Mais une nouvelle loi ne servira pas à grand-chose si le gouvernement n'est pas animé d'une volonté d'action dans le domaine de la sauvegarde et de la protection du patrimoine. Dans le cas de la Maison Notman, il dispose déjà des outils lui permettant d'agir, puisque la maison que le photographe William Notman a acquise en 1876 est classée site historique depuis 1979. Le ministère de la Culture a déjà donné son accord au projet, mais uniquement à titre préliminaire. Mais cet accord n'est pas final et la nouvelle ministre de la Culture, Diane Lemieux, poursuit sa réflexion. En fait, elle nourrit aujourd'hui certaines réserves envers le projet immobilier.



Paule
des Rivières

Il serait souhaitable que les différentes parties intéressées par ce projet soient entendues. Le ministère de la Culture pourrait, par l'entremise de sa Commission des biens culturels, tenir des audiences publiques non seulement sur l'avenir de la Maison Notman mais aussi sur celui de son jardin, des arbres centenaires qui l'entourent et du St. Margaret's Home for Incurable, un grand bâtiment de briques situé à l'arrière de la résidence, que le promoteur projette de remplacer par un hôtel moderne de sept étages. Il est important également de considérer l'ensemble du quadrilatère qui abrite déjà des édifices à vocation culturelle, notamment l'immeuble Ex-Centris, le Musée McCord, le Musée d'art contemporain et la Cinémathèque québécoise. Les citoyens qui s'opposent à l'érection d'un hôtel suggèrent plutôt de transformer la Maison Notman en un musée consacré aux œuvres du célèbre photographe et ainsi de renforcer la mission du quartier. Cette idée mérite d'être examinée. De son côté, le promoteur a lui aussi le droit d'être entendu. Voilà pourquoi il faut porter ce débat sur la place publique. Et on ne peut compter sur le maire Pierre Bourque, dont la feuille de route en matière de patrimoine est peu édifiante, bien au contraire. Ainsi, même si le promoteur doit obtenir l'accord de la Commission du développement urbain de la ville, plusieurs ne voient dans cette démarche qu'une simple formalité. Ils n'ont pas tort.

La tenue d'audiences publiques permettrait de sensibiliser la population non seulement à la valeur de notre patrimoine mais aussi à la difficulté, réelle, de concilier des intérêts divergents en matière d'urbanisme.

Surtout, il est important d'étudier plus à fond l'impact du projet hôtelier sur un quartier montréalais qui a déjà perdu trop de ses richesses.

pdesrivières@ledevoir.com

La menace afghane

Les couteaux de la tension afghane s'aiguisent passablement ces jours-ci. Après avoir ordonné aux minorités non musulmanes d'arborer un signe les distinguant, un signe de l'ostracisme, voilà que leurs intentions d'exporter leur régime datant de l'âge de pierre suscitent des réactions autres que verbales. Des réactions annonciatrices de conflits avec les pays voisins et possiblement avec le Pakistan, le grand allié d'hier.

Il y a deux jours à peine, les présidents de la Russie, de l'Arménie, du Bélarus, du Tadjikistan, du Kirghizistan et du Kazakhstan ont signé un accord prévoyant la création d'un contingent fort de 3 000 soldats. Leur mandat? Contrecarrer les attaques de rebelles instrumentalisés par les talibans qui veulent instaurer un état islamique, à court terme, dans une vallée de l'Ouzbékistan.

Dans cet accord, les signataires laissent clairement entendre que le mandat de la force mise sur pied ayant été conçu en fonction de la rapidité de réaction, des forces d'appoint pourraient être mises à contribution advenant, on s'en doute, un enlèvement. En fait, les nations concernées semblent décider à en finir avec ces talibans mus par le plus fanatique des prosélytismes. Maintenant que ces derniers ont fait main basse sur près de 90 % du territoire afghan, ils souhaitent imposer leurs vues fanatiques aux chiites ainsi qu'aux sunnites modérés.

En effet, outre les nations citées voilà que le Pakistan, grand pourvoyeur d'aides aux talibans, notamment sous Benazir Bhutto, est à son tour inquiet par l'évolution d'un dossier aux ramifications d'autant plus complexes qu'elles sont nombreuses. Au sein de ce pays musulman, deux groupes imposants en nombre — sunnites proches de l'Arabie Saoudite et chiites proches de l'Iran — s'opposent depuis l'instauration d'une République islamique en Iran. La frange extrémiste des sunnites s'est organisée en deux groupes qui en imposent par leurs nombres et, surtout, qui veulent, suivant l'exemple des talibans, transformer le Pakistan en un autre État islamique.

Jusqu'à présent, tous les gouvernements qui se sont succédé, y compris le dernier en date que dirige le général Musharraf, ont échoué dans leurs tentatives visant à réduire l'ascendant qu'ont ces associations sunnites sur la population. Toujours est-il que par un effet boomerang étonnant, les talibans qui trouvaient refuge au Pakistan lors de leurs affrontements contre les communistes d'abord, les forces du commandant Massoud ensuite, et d'autres qu'on oublie, ont fait de leur pays un sanctuaire pour le bénéfice de sunnites pakistanais qui multiplient les attentats pour signifier notamment leur mécontentement à l'endroit d'un gouvernement qui ne s'engage pas à fond, à leurs yeux, dans la lutte qui l'oppose à l'Inde au Cachemire.

Le jour n'est pas loin où les autorités militaires qui règnent sur le Pakistan seront dans l'obligation de prendre les moyens susceptibles d'éviter le basculement de ce pays dans la zone d'influence des talibans.

struffaut@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

De la gratuité scolaire

Nous étudions toutes trois au cégep régional de Lanaudière à l'Assomption et nous sommes ulcérées d'entendre continuellement: «l'école est gratuite» dans la bouche des dirigeants gouvernementaux et de personnes n'ayant pas mis les pieds dans une institution scolaire depuis une éternité sans aucun doute. Tout d'abord, nous devons payer l'inscription et autres frais dès notre entrée au cégep. Notre première session nous avait déjà coûté 186 \$ et nous n'avions même pas commencé les cours! Ensuite, nous avons dû payer les nombreux livres et articles demandés par les enseignants. Selon le programme dans lequel vous êtes inscrits, les prix totaux peuvent varier entre 100 \$ et 500 \$. Et ce n'est que pour une session! À l'université, on dit qu'un étudiant peut déboursé jusqu'à 10 000 \$ par session. Et lorsqu'on sait qu'un BAC dure plusieurs années et qu'il peut être suivi d'une maîtrise et d'un doctorat, on se retrouve avec un montant à payer faramineux. Cette non-gratuité ne se retrouve pas seulement au niveau collégial et universitaire mais bien dès la maternelle. Les parents doivent déboursé de grands montants d'argent pour habiller leur enfant convenablement et lui acheter les articles scolaires nécessaires à son

apprentissage. Au secondaire, la quantité de matériaux scolaires exigée n'a fait qu'augmenter tout comme les prix. Il peut en coûter jusqu'à 250 \$ en manuels de toutes sortes et c'est sans compter les cartables, feuilles mobiles et les crayons que l'élève doit avoir en sa possession. Et ensuite, le gouvernement effectue des enquêtes afin de découvrir pourquoi les jeunes décrochent et quittent l'école sans même avoir un diplôme en main...

La gratuité dans le domaine de l'éducation se retrouve uniquement dans la gestion gouvernementale car, pour tous les étudiants et parents d'élèves, l'éducation c'est très dispendieuse.

Marjolène Gauthier
Josée-Anne Loyer
Mélanie Méryneau-Girard
Avril 2001

Catastrophe annoncée

Est-ce qu'il y a encore quelqu'un à Québec qui dirige cette province? Est-ce qu'il faut absolument étaler nos souffrances et nos morts à la une des journaux et des bulletins d'information télévisés pour qu'un ministre réagisse et solutionne les problèmes à la pièce? N'est-ce pas angoissant et traumatisant pour nous,

simples contribuables, de voir apparaître chaque jour de nouvelles catastrophes dans le domaine de la santé?

Pour construire un pays (déficit zéro), ce gouvernement a incité en 1997 des milliers d'employés du secteur public et parapublic à prendre une retraite anticipée, bonifiée et non planifiée. Ces infirmières, médecins, professeurs, etc., étaient dotés d'une expérience qu'ils n'ont pu transmettre. Depuis ce temps, le chaos ne cesse de frapper le système de santé, entre autres parce que plus apparent, et ce sont les médias qui doivent dénoncer quotidiennement les ratés afin que des décisions se prennent pour régler ces drames humains. Ces moyens, auxquels on s'est habitués, sont-ils devenus la norme de fonctionnement d'un gouvernement responsable?

Bâtir un pays, je le veux bien, mais je trouve que les architectes responsables du projet ont la vue bien courte, semblent ignorer les principes de la planification et lésinent sur la qualité des matériaux et de la main-d'œuvre. Privée de fondations solides, cette construction risque de s'effondrer au premier coup dur, il ne restera donc aux médias qu'à nous rapporter, encore une fois, cette catastrophe annoncée.

Daniel Laflamme
Montréal, 23 mai 2001

L I B R E O P I N I O N

Génétique: combler le fossé
entre la science et la société

MICHÈLE JEAN

Ex-sous-ministre de la Santé du Canada
Membre du Comité international
de bioéthique de l'UNESCO

En novembre 2000, le Comité international de bioéthique de l'UNESCO rendait public son rapport sur la confidentialité et les données génétiques. Après avoir rappelé les grands textes internationaux sur lesquels il s'appuie, le rapport rappelle la nature transgénérationnelle des données génétiques et le fait qu'elles soient à la fois individuelles et communes à plusieurs individus, et appellent, pour ces deux raisons, un cadre soigneusement élaboré de confidentialité et d'accès qui permettra d'éviter des abus préjudiciables à l'intérêt et à sa famille.

Le rapport porte ensuite une attention particulière aux abus que pourrait poser un accès illimité à ce type de données pour les familles, les assureurs, les employeurs et les chercheurs et offre des balises et des pistes de réflexion qui pourront guider les décideurs et les législateurs. Le rapport consacre ensuite sa dernière section à la sensibilisation et à l'éducation, deux sujets qui, à notre avis, sont trop peu étudiés et discutés.

Comment éduquer les gens, comment les faire participer au débat sur les sciences de la vie? Que dire? Comment le dire et à quel moment? Comme le mentionnait le récent avis du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies auprès de la Commission européenne: «Il faut mettre en place un dialogue permanent et une éducation continue pour encourager la participation des citoyens, et notamment des patients, au processus de "gouvernance scientifique", autrement dit aux choix sociaux que créent les nouveaux progrès scientifiques.»

Lorsque nous parlons ici d'éducation et de sensibilisation, nous ne parlons pas seulement de conférences où ceux qui savent parlent à ceux qui ne savent pas, ou encore de séances dites de consultations où, en fait, il ne s'agit souvent que de distribution d'informations incompréhensibles même pour un public éduqué, mais bien d'un processus à entrées continues et sorties variables selon les lieux et les circonstances. Ce qui veut dire: éducation dans les écoles, révisions des manuels sco-

laire de biologie et mise sur pied de journées d'éthique avec la participation éclairée et bien préparée de représentants du public.

Voici de larges extraits du rapport du Comité de bioéthique de l'UNESCO portant sur ce sujet:

Éducation et sensibilisation

Quels que soient les verrous et les limitations légales que l'on fixera pour préciser les contours de la confidentialité des données génétiques, leur collecte, leur diffusion et leur utilisation continueront d'accroître à la fois les espoirs de ceux qui y voient une possibilité de guérison ou de soulagement et les craintes de ceux qui y décèlent des possibilités d'atteintes à leur libre arbitre et à leur vie privée.

Il arrive trop souvent, et dans tous les domaines où il y a une relation institution-citoyen, que ce dernier soit mal renseigné et placé devant des textes et des formulaires qui lui sont complètement hermétiques. Fréquemment, la personne directement concernée n'osera pas demander des explications de crainte de révéler son ignorance et donnera son consentement sans être bien au fait des utilisations primaires ou secondaires qui seront faites des informations fournies.

Dans un domaine aussi sérieux que celui de l'utilisation des données génétiques, on ne répètera jamais assez souvent à quel point il est nécessaire d'informer, d'éduquer et de conseiller à toutes les étapes des processus.

Au niveau de la sensibilisation de la société, il faudrait encourager les États à apporter leur soutien aux conseils ou comités d'éthique qui organisent des journées d'information ouvertes au public. À titre d'exemple, le Comité consultatif national français d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) organise des «Journées annuelles d'éthique» en direction notamment du grand public et, plus particulièrement, des jeunes.

Il apparaît en effet essentiel que toutes ces questions soient largement débattues afin de prévenir aussi bien une méfiance maladroite qu'une confiance aveugle.

La sensibilisation du public peut aussi prévenir des dérives dramatiques. Comme le soulignait récemment le professeur A. Kahn: «[...] les personnes elles-mêmes, indépendamment de la réalité d'une possibilité de prévention d'une maladie dont la probabilité aurait été détermi-

née par un test génétique, aspireront probablement à "consommer du test génétique"...

La nécessité d'une éducation, à tous les niveaux, doit être soulignée. Les États devraient aussi encourager les facultés de sciences de la santé à inscrire dans leurs programmes des cours d'éthique — particulièrement de bioéthique — et de techniques de la communication.

Ainsi, ceux qui sont chargés de veiller à la santé de la population, les médecins de famille notamment, et les professionnels de la santé et des sciences sociales, susceptibles d'utiliser de telles données, pourraient acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour informer correctement et assurer un soutien adéquat aux personnes qui doivent être prévenues des questions liées à leur profil génétique ou de l'utilisation que l'on veut faire des données les concernant.

Par conséquent, il faudrait que les individus et les familles, avant de subir des tests génétiques, soient bien informés des questions de confidentialité qui peuvent se poser. «Cette approche minimise le choc psychologique et les décisions hâtives. Le conseil préalable à un test devrait comporter une information sur le fait que les résultats de ce test peuvent dans certains cas être ambigus ou contradictoires. [...] Les bénéficiaires devraient également être informés, avant de subir le test, des employeurs, assureurs et autres tiers institutionnels ainsi que des organismes publics ou autres qui peuvent légalement avoir accès ou demander à avoir accès aux résultats de leur test.»

En conclusion, il importe de réitérer que la marche du progrès ne s'arrêtera pas et que c'est dans la mesure où les États élaboreront et apporteront leur soutien aux stratégies, politiques et programmes nécessaires pour bien éduquer et informer dans la transparence les professionnels et la société que nous pourrions éviter le pire et bénéficier du meilleur.

Rappelons ici un texte de Noëlle Lenoir: «Or il me semble, comme a dit Benjamin Constant, que "la publicité est la meilleure garantie contre l'arbitraire". Il importe, en effet, que les citoyens soient en mesure de comprendre les évolutions scientifiques et que la science, en quelque sorte, irrigue la société. Il y va de la démocratie, puisque c'est aux citoyens et à leurs représentants d'opérer les choix imposés par ces évolutions.»

IDÉES

Souveraineté partagée
et union confédérale*L'union confédérale, la meilleure réponse à la crise du fédéralisme
canadien autant qu'aux revendications nationales du Québec*GILLES BOURQUE
JULES DUCHASTEL

Département de sociologie, UQAM

Deuxième de trois textes

En vertu des arguments développés dans notre article publié hier, l'idée de souveraineté ne saurait dorénavant être synonyme de celle d'indépendance. Un Québec souverain serait dès le départ appelé à partager sa souveraineté avec des instances supranationales de nature technobureaucratique.

Dans un tel contexte, les Québécois seraient appelés non pas à mener une lutte d'arrière-garde de retour à l'État-nation classique, mais à participer à la démocratisation des institutions supranationales des Amériques dans le cadre probable d'une union confédérale.

Rien jusqu'ici dans notre argumentaire n'impose pourtant le projet d'une union confédérale restreinte, pourrait-on dire de premier niveau, entre le Québec et le Canada. L'État-nation du Québec pourrait très bien partager seul et directement sa souveraineté avec l'ensemble des nations des Amériques, le Canada ne devenant dès lors qu'un partenaire parmi d'autres dans la construction d'un espace démocratique transnational. Pourquoi en conséquence faudrait-il soutenir l'idée d'une union confédérale Québec-Canada?

Si les mutations que nous avons décrites jusqu'ici favorisent une réévaluation de l'idée de souveraineté, en même temps qu'elle appelle à l'invention d'une démocratie décentrée qui s'exercerait à une pluralité de paliers ou de niveaux, du local à l'État-nation, aux institutions supranationales, elles n'imposent pas d'elles-mêmes le projet d'une Union confédérale Québec-Canada.

Ce ne sont pas les relations externes de l'État-nation actuel qui y prédisposent, mais bien les transformations internes des sociétés démocratiques que plusieurs auteurs ont saisi comme l'avènement de la société pluraliste. Encore ici un retour sur la formation de l'État démocratique et de la communauté politique nationale ne sera pas inutile.

La nation représente la communauté des citoyens au nom de laquelle s'exerce le pouvoir dans l'État démocratique. Il s'agit essentiellement d'un produit historique qui, en Occident, fut caractéristique de la modernité. Elle résulte de la réunion de plusieurs peuples jusque là distincts dans un seul et même État territorial, lieu d'exercice de la démocratie.

Le processus n'a cependant rien de démocratique au point de départ, puisqu'il est fondé sur la négation de la pluralité des identités et des cultures. En France, par exemple, c'est au nom de la République que s'impose une conception unitaire de nature jacobine de la communauté politique et qu'est créé un ensemble d'institutions, en particulier le système scolaire, dans le but d'assimiler les peuples minoritaires à la culture francophone dominante.

La formation de la nation française impliqua l'assimilation et donc l'oppression de cultures qui, dans le contexte de la modernité naissante, ne purent se réclamer d'aucun droit à la différence et à la reconnaissance. Le processus tira sa légitimité du lien qui fut établi entre le développement de la nation et la promotion des grandes valeurs de la modernité (le progrès, la liberté, l'égalité, la fraternité), en même temps que de l'inclusion progressive de tous les citoyens dans les institutions démocratiques.

L'influence de la tradition
jacobine française

Au Québec, c'est dans un contexte fort différent, celui de la modernité avancée et plus précisément dans le cadre du développement du providentialisme, que se forma la volonté de créer l'État souverain au nom de la nation québécoise. La nation est au point de départ spontanément identifiée aux Canadiens-français, mais la volonté d'émancipation de la communauté nationale repose sur une critique des traditions canadiennes-françaises.

À la revue Parti Pris, par exemple, la dénonciation et le dépassement de la culture ti-pop, comme la normait le regrettable Pierre Maheu, c'est-à-dire la culture colonisée et ethnocisée canadienne-française apparaissait comme une condition essentielle à l'émergence de la nation québécoise, porteuse des grandes valeurs de la



ARCHIVES LE DEVOIR

Si la majorité des membres de la nation majoritaire aspire au statut d'État souverain, ce n'est pas le cas de ceux qui s'identifient aux autres nations.

modernité providentialiste (le progrès social, la justice sociale et dans leur prolongement le socialisme).

Ce n'est pas une conception ethnique, mais bien jacobine de la nation spontanément héritée de la tradition française qui s'imposa largement à partir de là. La nation québécoise allait se construire non pas dans l'exclusion, mais dans l'assimilation de tous et de toutes à une culture nationale francophone commune, certes héritée du passé canadien-français, mais désormais ouverte à l'ensemble des citoyens.

C'était l'essentiel du projet souverainiste comme en témoigne la loi 101. Et l'ethnisme qu'on veut lire dans les déclarations récentes de certains promoteurs de la souveraineté sur le vote des communautés culturelles, plutôt que d'une volonté d'exclusion, naît du dépit ressenti devant l'échec d'une politique d'inspiration jacobine.

Devant de telles prises de position, le seul constat d'une possible dérive ethnociste nous paraît insuffisant. Il empêche même que se développe une critique sérieuse de la conception du projet souverainiste formulée durant les années 60 et 70. Le dépit et le ressentiment manifestes résultent ici, non pas d'une conception ethnique de la nation, mais de l'impossibilité ou du refus de remettre en question le projet jacobin de construction de la communauté nationale. C'est ce refus qu'il faut plutôt questionner.

Nous avons vu que plusieurs souverainistes pensent ou font comme si l'État-nation souhaitait conserver les pleines prérogatives de la souveraineté qui lui était naguère dévolue. On peut penser aussi qu'ils négligent de faire le constat pourtant incontournable que la société québécoise, comme toutes les sociétés démocratiques, s'est transformée depuis les années 1960.

Le Québec, société pluraliste

À la faveur du développement de l'État providence depuis la Révolution tranquille, le Québec, comme toutes les vieilles démocraties, est devenue une société pluraliste caractérisée par la reconnaissance de la pluralité des identités et l'affirmation d'une multiplicité de droits particularistes. On pense bien sûr à la Charte canadienne des droits et libertés qui reconnaît un ensemble de droits particularistes liés à des populations cibles (les femmes, les personnes âgées, les handicapés, les Autochtones).

Bien qu'elle ne soit pas enchaînée dans une Constitution, la Charte québécoise va exactement dans le même sens et répond comme la première aux revendications des mouvements sociaux. Or, dans une telle société qui favorise l'éclosion d'allégeances particularistes et multiples une conception jacobine de la nation suscitera spontanément une réaction négative.

Ceci est plus qu'évident au sein des communautés culturelles qui adhèrent beaucoup plus volontiers au nationalisme canadien dont la caractéristique principale, depuis 1982, réside précisément dans la promotion d'une citoyenneté de nature particulariste.

Dans un tel contexte, la philosophie universaliste des droits et assimilatrice des identités qui inspire le jacobinisme encore significativement répandu dans le camp souverainiste tend à être perçue comme une volonté d'exclusion. Et même les efforts du ministè-

re des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, depuis longtemps en rupture avec une telle conception du nationalisme québécois, ne suffisent pas à dédoubler le projet souverainiste.

Une société plurinationale

En plus d'être devenue une société pluraliste, le Québec s'est affirmé plus que jamais comme une société plurinationale, comme d'ailleurs beaucoup d'États démocratiques. Nous avons souligné plus haut que l'affirmation de l'État providence avait favorisé l'émergence du nationalisme québécois. Faut-il rappeler que le même contexte d'émergence et de développement du providentialisme a été marqué par l'éclosion de deux autres nationalismes.

C'est lors du passage à l'État providence dans l'après-guerre que se développe chez les anglophones une identité canadienne délestée de toute allégeance envers l'Empire britannique. De la même façon, les années soixante verront l'émergence du nationalisme amérindien à la faveur d'un débat sur la nature de la citoyenneté autochtone. Trop de souverainistes n'ont pas encore pleinement mesuré l'importance du caractère d'ores et déjà plurinational du Québec dans tout projet de création d'un État-nation.

Au Québec, la nation n'est pas à construire comme la nation française au moment de la Révolution française. À cette époque, même si plusieurs communautés culturelles différentes y étaient appelées à construire la nation, aucun des peuples minoritaires n'était en mesure de s'affirmer véritablement à titre de nations distinctes. Rien ne permettait la reconnaissance du droit des Bretons ou des Basques comme, par exemple, dans la France actuelle il est maintenant loisible de se réclamer du droit des Corses.

Au contraire, au Québec, les nations sont faites. Et si la majorité des membres de la nation majoritaire aspire au statut d'État souverain, ce n'est pas le cas de ceux qui s'identifient aux autres nations.

Peut-on, dans ce contexte d'une société régionale devenue pluraliste et plurinationale comme le Québec, créer un État séparé en faisant fi de la volonté d'une large partie de la population, même francophone, de garder des liens avec le reste du Canada? On ne saurait le faire qu'au risque de plonger le nouvel État dans une crise de légitimité qui mettrait en péril, dès l'origine, sa capacité de reproduction.

L'appui d'une majorité suffisante

Voilà pourquoi le projet d'union confédérale nous paraît la meilleure solution à la crise larvée du fédéralisme, en même temps que la meilleure réponse aux revendications légitimes du mouvement national québécois.

Nous ne prétendons pas que lors d'un référendum une telle proposition gagnerait l'adhésion d'une large proportion des opposants au projet souverainiste. Nous croyons cependant qu'elle serait susceptible d'obtenir une majorité suffisante. Et surtout, le maintien d'un lien politique et démocratique entre le Québec et le Canada permettrait, croyons-nous, le ralliement de la très vaste majorité des tenants du statu quo, ce qui assurerait la légitimité du nouvel État. Mais qu'entend-on par la notion d'union confédérale?

Pas de répit
pour mamie

Ma mère atteindra cet été l'âge vénérable de 82 ans. La semaine dernière, elle me faisait part de son projet de s'inscrire à des cours d'aquafitness, ce qui l'obligera à acheter un costume de bain.

Le magasinage de ce costume ne sera pas simple. Il devra être beau, très beau, puisque ma mère fait profession de distinction. Ce costume devra répondre à ses attentes, c'est-à-dire montrer ce qu'elle accepte de montrer et cacher tout le reste, qui est la signature du temps qui passe sur nos corps. Le premier costume de bain du coin ne fera pas l'affaire. Il faudra une sorte de griffe de prestige qui vienne masquer les griffes du temps, justement.

Quand j'étais jeune, je rêvais de devenir vieux. Ma jeunesse ne m'a jamais passionné puisque je ne l'ai pas vue passer. Dans ma vision naïve, j'avais

hâte de compléter la période dite active de la vie et je fixais instinctivement la cinquantaine comme étant la barrière finale de mes courses à obstacles. Je concevais que l'humain de cinquante ans arrivait au bout de sa frénésie et qu'il pouvait dès lors commencer à se reposer sur ses acquis comme on s'assoit sur des lauriers. À douze ans déjà, mon idéal consistait à atteindre le plus rapidement possible les paliers ultimes de la détente générale. Je ne me voyais pas en haut d'une affiche, je me voyais rentier. J'envisageai brièvement l'ermitage comme raccourci mais je fus contraint d'attendre l'âge comme on attend un permis. Il me fallut passer au travers d'une interminable jeunesse, il me fallut vaincre d'autres âges encore, l'adulte et puis le mûr.

Il fallut surtout lire, écrire, calculer, se lever le matin, travailler, avoir des amis, s'obliger aux loisirs, il fallut construire, voyager, déménager, pelleter, rouler, partir, revenir! Combien d'espoirs, d'attentes, de pertes, de discussions et de silences, combien d'angoisses, de malentendus, de rencontres et de deuils!

J'ai atteint l'âge de mes rêves, à présent. Mais je cherche toujours les signes de la grande accalmie. Sur la piste, aucun arbitre ne me signale que je suis désormais hors-concours. Personne n'agit le drapeau jaune, personne ne m'agrippe par l'épaule pour me dire : allez, c'est fini, cela suffit bien, il faut rentrer. Il se trouve au contraire que je me dépense de plus en plus, les vagues sont toujours aussi hautes, je suis loin d'être au port. Je ne suis toujours pas le vieux rentier dont j'ai rêvé. Et les autres sont comme moi, si ce n'est qu'ils trouvent emballante l'idée de s'exciter. Ils ne veulent pas se retirer, criant au monde que la vie commence à 50 ans. Quand j'entends ces discours, je panique et me déssole. C'est la négation de mon idéal et le rappel de l'échec de ma vie. À 50 ans, je voulais m'asseoir, m'allonger et ne plus faire aucun effort non consenti. Je me proposais de dormir, de donner des conseils à mon fils, d'aimer profondément ma blonde et de regarder fixement pousser un arbre. Mon programme me faisait plaisir.

Au moment où je cherche la porte de l'étable afin de rentrer pour de bon, je ne vois même pas d'étable à l'horizon. On me propose au contraire une vieillesse active. Je vois ma mère devant moi qui a le don de la santé. À 80 ans, elle montait dans son premier avion, un Boeing 747. Elle est partie pour San Diego afin de rejoindre sa sœur qui mène là-bas une vie on ne peut plus trépidante. De son voyage plein de rebondissements et de turbulences, elle a tout adoré. Maintenant, elle se cherche un costume de bain dont le seul exemplaire se trouve probablement dans une boutique exclusive de la Place Vendôme à Paris.

Ma mère fume la cigarette et elle s'insurge contre le fait qu'on interdise aux vieux de fumer dans les espaces communs de la maison où elle demeure. Depuis l'interdiction, il n'y a plus d'espaces communs puisque les vieux ne sortent plus, préférant fumer dans leur appartement. Ma mère adore aussi les animaux mais, dans cette même maison, on interdit les animaux de compagnie. Parce que la compagnie, ce n'est pas l'idéal pour une vieillesse solitaire. Ces interdictions occupent ses revendications quotidiennes. Elle mène encore les combats d'une délinquance qui a fait toute sa vie.

Voyant tout cela, je crois que mon plan d'avenir s'effondre tout à fait. Je ne serai jamais l'ennuyant que j'espère. J'investissais dans ma platitude, voilà que je récolte un avenir qui s'annonce on ne plus plus excitant. Devant moi, tout n'est que projets nouveaux, défis, voyages, avec en prime des trains de mesquineries et de bêtises. J'aimerais assez qu'on légifère sur la nervosité du monde, que l'on redonne ses titres de noblesse à l'inactivité bienfaisante, pour ne pas dire à la sainte paix. Le plancher de danse appartient aux jeunes. Je suis contre le mélange des genres.

Baisser le volume n'est pas baisser pavillon. La paix n'est pas plate. Je veux me bercer aux illusions de ma résidence, dans la chaleur de mon placard. Rendu aux berges de la Mer des Batailles, je me refuse à faire encore la bombe. Il est un temps pour s'éclater, il en est un autre pour s'étaler, comme une vague qui a tout traversé et qui n'en finit plus de s'étendre sur une plage où les costumes de bain sont devenus tout à fait inutiles, et où le vent a arraché la pancarte indiquant l'interdiction de fumer en compagnie de son chien.

Journées sociales du Québec

Remettre l'économie au cœur
de l'exercice de la citoyennetéGUY PAIEMENT
MICHEL RIOUX
Comité organisateur
des Journées sociales

Plus de 300 citoyennes et citoyens rassemblés à Québec pour la cinquième édition des Journées sociales du Québec ont souligné l'urgence de remettre l'économie au cœur de l'exercice de la citoyenneté.

Cette conviction est d'autant vive que les récents événements du Sommet de Québec ont fait voir toute la fragilité de nos sociétés, de plus en plus manipulées par les forces de

l'économie et de la finance.

Chose certaine, l'utilisation incantatoire du mot «démocratie» qui a été faite par les dirigeants politiques n'a pas réussi à masquer l'écart grandissant qui se creuse entre eux et une partie de plus en plus grande de la société.

Au lieu d'entendre leurs citoyennes et leurs citoyens réclamer la réinsertion de l'économie dans les débats politiques, ils ont encore une fois remis les pouvoirs publics au service du marché et abdiqué leurs responsabilités.

Avec des milliers d'autres, nous dénonçons cette surdité qui met en danger la paix sociale et qui érode toujours davantage le lien de confiance envers l'État.

En dépit de tous les obstacles dressés comme autant de murs entre la société et ses dirigeants, les participants et les participants ont réaffirmé leur intention de poursuivre leur implication citoyenne. Ils le feront en particulier en développant tous leurs réseaux de solidarité concrète, en recherchant, à leur niveau, à construire des zones d'espoir où l'économie sera intégrée à la vie sociale, communautaire, culturelle et politique.

À l'instar de nos grands-mères qui cousaient patiemment des morceaux d'étoffe pour en faire de belles courtoises, nous ferons un effort particulier pour coudre ensemble tous ces réseaux. Nous pourrions sans doute

contribuer ainsi à créer un autre bagage d'espérances, de symboles, de chemins possibles où tout le monde pourra puiser pour remettre l'économie au cœur des tâches des citoyennes et des citoyens.

Alors que tout autour, au niveau des États et dans les milieux de la finance et de l'industrie, on s'acharne par tous les moyens à nous faire croire que notre avenir serait entré bonnes mains si c'est dans leurs mains que cet avenir se trouvait, quelque chose de neuf, comme une sève de printemps, est à l'œuvre dans tous nos milieux. Nous entendons bien en être les témoins. Des témoins complices et acharnés.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (communis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaina Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Veronique Gervais, Gerardo, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Corbières, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zaida, PROMOTION ET TIRAGE, Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleurs), Ghislaine Lefleur, Claudette Béliveau (secrétaires administratives), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross, LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boivert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

DÉFILÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Il ne faut pas oublier que ça leur a pris deux ans avant de porter plainte à la police, alors il faut envoyer le message qu'il y a des ressources et qu'il y a un sentiment de solidarité.

«On est venus pour la démocratie, pour vaincre les préjugés et pour appuyer nos amis», raconte Yves, qui est lui-même voisin d'un couple gai. Un peu plus loin, Chantal a fait le voyage avec son copain et ses enfants pour appuyer son collègue de travail Roger. «Roger a toujours été très discret sur son homosexualité et, quand j'ai appris ce qu'il vivait, j'ai été ahurie. Pour moi, c'était naturel et essentiel de me retrouver ici.»

Les voisins solidaires

Menés par de rutilantes motocyclettes, les marcheurs ont entamé leur itinéraire dans la bonne humeur. Sur le parcours, beaucoup de résidents sont sortis pour encourager le couple gai. «On devrait vivre et laisser vivre», souligne Kathy. Ce sont de bonnes personnes et ils méritent qu'on les laisse en paix. Même son de cloche chez Bob: «Ils peuvent vivre où bon leur semble, il n'y a rien de mal. Je trouve que c'est bien de voir que la communauté montre son appui.»

Philippe a déjà vécu de l'intimidation. Une intimidation moins soutenue que celle subie par Roger et Théo, mais tout de même assez pour faire sa marque. «La pire fois, je sortais d'un bar et des gars m'ont lancé des arachides en me criant "criss de tapette".»

A six heures hier matin, Susannah, son copain et leurs quatre enfants s'affairaient à préparer des pancartes pour la marche de Pointe-Claire. Cette visite en banlieue était essentielle à cette famille de Westmount. «Je veux que mes enfants sachent que nous vivons dans un monde libre.»

«Pour la communauté gay je crois que c'est très symbolique de voir une manifestation contre l'intolérance», explique Laurent McCutcheon, porte-parole de la Table de concertation des lesbiennes et des gay du Québec. «Il n'y a personne qui est à l'abri d'un voisin intolérant et, lorsque cela arrive, plusieurs décident de démentir. On a ici un bel exemple de gens qui ont dit: "Non, nous on tient le coup et on se bat!"»

Pris dans ce méandre d'appuis et d'attentions, Roger et Théo se sont même permis un geste qu'ils n'avaient jamais fait auparavant: ils se sont embrassés en public. Geste banal? Pas pour ce couple réservé qui a été propulsé au firmament de la cause gay.

Moment fort de la marche, les manifestants ont défilé en silence devant la maison de Roger et Théo. Ce silence, Roger l'avait demandé pour dire merci aux voisins qui l'ont appuyé et qui ont dû composer avec les nombreuses visites des policiers au cours des dernières années.

Pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire, Roger et Théo demeurent à Pointe-Claire depuis 23 ans. Tout allait bien jusqu'à ce qu'un nouveau voisin emménage en face de chez eux il y a cinq ans. Le nouveau venu décide alors de prendre leur orientation sexuelle à partie. Dans la vague de ce voisin intolérant, le voisin immédiat du couple a commencé à les harceler, alors que cet homme les côtoyait depuis 17 ans.

Actes de vandalisme et intimidation ont fait partie de leur quotidien depuis. La police est intervenue plusieurs fois et l'un des deux voisins devra maintenant répondre de ses actes devant la justice à la fin du mois de novembre. Il est accusé de voie de fait, d'intimidation et de harcèlement.

La marche d'hier était ainsi une réponse aux harceleurs. Les deux voisins avaient d'ailleurs pris la poudre d'escampette, prenant même le soin d'enlever le numéro de leur maison. Arroseur arrosé?

En menant une marche joyeuse et respectueuse, le couple gay aura également fait un pied de nez au maire de Pointe-Claire. Celui-ci avait hésité avant de leur octroyer un permis pour manifester, craignant que certains manifestants ne soient vêtus trop légèrement.

Mais, finalement, peut-être Roger et Théo auront-ils réussi un autre tour de force, celui de sortir du placard une autre fois.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Innovation et main-d'œuvre

Le Livre blanc attendra

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Livre blanc sur l'innovation industrielle et la formation de la main-d'œuvre, considéré comme la pièce maîtresse du menu législatif du troisième mandat de Jean Chrétien, ne sera finalement pas publié avant l'automne, affirment des sources gouvernementales et privées.

Le Livre blanc doit définir une stratégie en matière de recherche et développement, d'investissement dans les nouvelles technologies, de formation des travailleurs et d'éducation des adultes.

L'objectif est de créer un front commun des secteurs privé et public pour stimuler la productivité économique, assurer que les entreprises canadiennes soient concurrentielles sur la scène mondiale, préserver le niveau de vie et redistribuer les fruits de la prospérité à travers toutes les couches de la société.

Le gouvernement espérait rendre le document public le mois prochain, avant que le Parlement ne prenne sa pause estivale, mais il semble que ce ne sera pas possible, étant donné, disent certaines sources, le volume de travail bureaucratique et politique qu'il reste à faire.

PLQ

SUITE DE LA PAGE 1

de la vie. Sur le même élan social-démocrate, les libéraux ont voté unanimement pour un barème plancher, glissant ainsi à gauche du Parti québécois.

Depuis quatre ans, le gouvernement du Parti québécois n'a pas indexé les prestations de la sécurité du revenu, ce qui représente annuellement pour les prestataires de l'aide sociale une perte de pouvoir d'achat équivalente à un versement mensuel. Dans le dernier budget, Québec a toutefois prévu un ajustement de 30 millions pour l'année en cours.

Actuellement, un chèque de la sécurité du revenu pour une personne seule est de 489 \$ par mois. Ce montant peut être amputé si le bénéficiaire décide de partager son logement ou s'il est admissible à un parcours obligatoire d'insertion à l'emploi. «Aller en bas de ce qui est là, c'est du sadisme social», a tranché le député de Laurier-Dorion, Christos Sirros, qui a présenté la résolution du barème plancher.

Virage à gauche ou résurgence de la tradition sociale du PLQ, chose certaine, cet engagement libéral rejoint partiellement les priorités du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, regroupant

des groupes communautaires, des centrales syndicales, la Fédération des femmes du Québec et le Mouvement national des Québécois. Le seuil revendiqué par le Collectif s'établit à 700 \$ par mois.

Pour l'instant, le PLQ n'avance pas de chiffres voulant dans une première étape lancer le message qu'il faut arrêter la saignée. «[L'allocation actuelle] est un minimum. C'est une question de justice sociale, affirme le chef Jean Charest. Le minimum est à évaluer selon l'évolution de l'économie.» Le député Sirros précise que l'indexation et le barème doivent être combinés à des mesures d'insertion en emploi. «C'est une décision importante qui fait la démonstration qu'il faut avoir un filet de sécurité sociale minimal et que l'ap-proche doit être l'aide plutôt que la punition», dit-il.

La promesse d'une baisse d'impôt de 25 % sur quatre ans n'est pas compromise par les engagements à caractère social, assure Jean Charest sans pour autant en faire la démonstration économique. De son côté, la députée Nathalie Rochefort récemment élue, qui n'a pas tardé à mettre à l'avant-scène ses convictions sociales, estime que les coûts sociaux de ne pas indexer et de ne pas établir un barème plancher sont bien pires que les coûts financiers.

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

Il ne s'agit cependant pas d'un virage soudain en faveur des régions pour le PLQ, se défendent les dirigeants. Depuis près de deux ans, Jean Charest multiplie les tournées au Québec, créant des ponts et nourrissant sa réflexion des préoccupations des gens des quatre coins de la province, souligne-t-on.

Mais, entre la résolution-cadre adoptée au cours de la fin de semaine et son application, il y a tout un monde, soutient Emilien Nadeau, militant dans Kamouraska-Témiscouata et aussi président de l'Association des régions (regroupant l'ensemble des conseils régionaux de développement). M. Nadeau demeure sceptique sur la rapidité avec laquelle une véritable décentralisation administrative et budgétaire peut être mise en place. «C'est presque qu'une petite révolution tranquille qui est proposée. Au-delà du discours, les régions sont-elles prêtes à s'engager là-dedans parce que, qui dit décentralisation dit imputabilité», souligne M. Nadeau.

Jean Charest reconnaît qu'il y a tout un changement de mentalité à insuffler dans l'administration publique. Cela pourrait également être le cas au sein du caucus libéral composé majoritairement de députés de la grande région métropolitaine. M. Charest souligne d'ailleurs qu'il n'est toutefois pas question que cette orientation soit prise au détriment des grands centres urbains. «L'un n'exclut pas l'autre. Les économies des régions alimentent l'économie de Montréal», assure-t-il.

La grande partie des débats du conseil général ont porté sur le dossier des régions. La présidente du co-

mité créé à cette fin au PLQ, la députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau, évalue que les régions sont dans un cul-de-sac: vieillissement de la population, exode des jeunes, services de santé insuffisants, infrastructures routières désuètes. «La colère grandit dans les régions», affirme-t-elle.

Dans les prochains mois, les libéraux se prononceront sur une plate-forme électorale dont l'un des thèmes centraux sera les régions. Déjà, le PLQ a dit vouloir lancer des mesures destinées à stimuler le développement régional: programme d'infrastructures, redevances aux régions pour les ressources naturelles, flexibilité dans l'application des programmes gouvernementaux, régionalisation de l'immigration.

La décentralisation n'en est pas à ses premiers balbutiements. Les péquistes en avaient fait un cheval de bataille de première importance lors de leur accession au pouvoir en 1994. Le gouvernement péquiste avait même nommé des délégués régionaux parmi sa députation, question d'établir un lien étroit entre le bureau du premier ministre et les différentes régions. Mais le débat référendaire et le résultat ont laissé la décentralisation des pouvoirs sur la voie de service.

Jean Charest accuse d'ailleurs le PQ d'être centralisateur et d'avoir ainsi «abandonné les régions». «Un gouvernement qui ne fait pas confiance aux régions, c'est un gouvernement qui ne fait pas confiance au Québec», lance comme un slogan le chef libéral. Et il ajoute: «Avec les fusions forcées, le gouvernement du Parti québécois a implanté au Québec une politique d'urbanité. Le message qui est envoyé c'est: "les villes c'est important et pas les villages"», tranche M. Charest.

TIBIRI

SUITE DE LA PAGE 1

re et une démocratie plus que fragile, les chefs traditionnels demeurent la véritable ossature du pouvoir nigérien. Les autorités élues ont beau dire qu'ils ne sont que des «auxiliaires», rien ne se décide d'important sans leur approbation.

Ce sont les chefs qui collectent les impôts sur lesquels ils prélèvent évidemment une commission de 10 à 15 %. Ces montants servent à entretenir leur cour. Ils rendent aussi une partie de la justice. Comme ils sont les seuls à véritablement connaître les populations, qui n'ont ni téléphone, ni adresse, ni numéro d'assurance sociale, ils enregistrent les naissances et les décès. En échange, ils touchent des indemnités de l'État et ont le droit de faire soigner leur famille gratuitement.

A Aguié, près de Maradi, le préfet ne dit plus un mot dès que le chef arrive dans sa djellaba mauve suivi d'un soldat en arme et de quelques membres de sa cour. A Matamey, on raconte que le chef peut faire démettre à tout moment le préfet du lieu. Il n'a qu'à lever le petit doigt.

Plusieurs fois par semaine, le roi de Tibiri rend la justice dans la salle d'audience. Bagarres, divorces, saccages des champs par les bêtes des éleveurs, etc., ici c'est le royaume du droit coutumier. Dans beaucoup de conflits, une des deux parties est accusée d'avoir jeté un mauvais sort à un voisin. Lorsque le chef ne parvient pas à résoudre le problème, il transfère le dossier aux tribunaux.

Démocratie et délinquance

Selon plusieurs, le retour de la démocratie il y a 18 mois est allé de pair avec l'augmentation du nombre d'infractions. La population ne paie plus ses impôts et les délits sont en recrudescence.

La démocratie aurait favorisé aussi le retour des pratiques traditionnelles. Comme ce tournoi de jeunes hommes à marier auquel nous assistons à Matamey, les «invulnérables» reçoivent des coups de branche sans réagir pour montrer leur courage. Les membres de la cour donnent de l'argent aux plus valeureux. Cela va jusqu'au sang. Le gagnant pourra demander la main de la plus belle fille du village et le mariage suivra peu après. Le koreya, une danse haoussa en forme de combat entre deux hommes couverts de poudre blanche et bardés des manchons de fer, est aussi de retour.

La démocratisation du pays, Abdou Gardi n'en a jamais entendu parler. A 70 ans, il vit depuis toujours à

cinq minutes d'un puits de 60 m de profondeur. La boue qui s'amoncele autour est une véritable source d'infection. Sa hutte ne contient que deux nattes, quelques dizaines de bassines en fer, des calebasses et une louche.

A deux pas, celle de son fils semble avoir été construite quelques siècles plus tard. Elle est en banco (terre battue) et contient un matelas, quelques photos au mur, un miroir et même un transistor.

Une esclave en prime

Avec ses quelques bêtes et ses champs de millet, Abdou n'a pas les moyens d'avoir plusieurs femmes. Les Nigériens peuvent en avoir jusqu'à cinq. La cinquième étant généralement une esclave dans la tradition haoussa.

L'esclavage est courant dans la région, explique Oumarou Keita, journaliste de l'hebdomadaire *Le Républicain*. Il suffit de faire quelques kilomètres pour le découvrir. L'an dernier, l'organisation anti-esclavagiste Timidria avait dénoncé la persistance de ces pratiques au sein des communautés nomades grâce au «silence complice» des autorités.

Mais, ici le temps s'écoule à un autre rythme. Dans son hameau, c'est à peine si Abdou a eu vent des deux coups d'État, de l'assassinat d'un président et de l'élection libre qu'a connus le pays depuis dix ans. Le 7 décembre 1999, Mamadou Tandja a été élu président avec 60 % des voix. L'événement n'a provoqué ni manifestations ni putsch militaire. Par la suite, le pays a lentement renoué avec la communauté internationale, obtenant un crédit de 41,16 millions d'euros pour le soutien des réformes économiques et financières en cours.

Pour certains, le pays est pour la première fois sur la bonne voie même si à peine 40 % des électeurs se mobilisent lors des élections. Les accords signés avec les rebelles touaregs ont permis un retour à la paix. Ils font aujourd'hui partie du gouvernement et jouissent de quotas dans la fonction publique. D'anciens rebelles touaregs ont été embauchés même si la fonction publique n'engage plus depuis dix ans.

Pour d'autres, la démocratie nigérienne reste terriblement fragile. «Notre assemblée nationale n'en est pas une», dit Boubacar Seyni Gagara, directeur du mensuel islamique *As-Salam*. Un grand nombre ne parle pas français, la majorité est illettrée. C'est un simulacre de démocratie.

Fragile ou pas, la jeune démocratie nigérienne n'a pour l'instant pas changé grand-chose dans la vie d'Abdou Gardi. Pas plus que dans celle du roi de Tibiri.

PARDON

SUITE DE LA PAGE 1

victimes depuis jeudi dernier. Le temps presse: tout doit être achevé d'ici aux cérémonies du 60^e anniversaire des événements, durant lesquelles le président Aleksander Kwasniewski, au nom de l'État polonais, va demander pardon pour le crime.

«À quoi bon fouiller ici, allez d'abord exhumer les corps des milliers de Polonais que les communistes juifs ont envoyés mourir en Sibérie», lance un agriculteur, visiblement agacé par la présence des ouvriers et des journalistes. Comme la majorité des habitants de Jedwabne, il ne veut pas parler du massacre: «On n'est pour rien dans cette histoire, on est né après la guerre.»

Mémoire des victimes

Personne, en Pologne, n'avait entendu parler de cette petite bourgade jusqu'à la parution, l'an dernier, du livre (1) de l'historien d'origine juive polonaise Jan Gross, émigré aux États-Unis après 1968. Se basant sur le témoignage d'un rescapé, Szmul Wassersztajn, Gross relate le massacre de 1600 juifs du village, qui ont été conduits par leurs voisins chrétiens dans une grange, puis brûlés vifs. Seules sept personnes ont réussi à s'échapper. Elles ont survécu grâce à une paysanne polonaise qui les a cachées jusqu'à la fin de la guerre, au risque de sa vie et de celle de sa famille.

Après la guerre, les communistes ont fait un procès, condamnant à mort une personne et plusieurs autres à des peines de prison. Puis, dans les années 60, ils ont érigé à la mémoire des victimes un monument, attribuant le crime à «la Gestapo et [à] la gendarmerie hitlérienne».

Au printemps dernier, les autorités régionales ont décidé de l'enlever. Le monument doit être remplacé par un autre, avec une nouvelle inscription, qui mentionnera la participation des Polonais au massacre. Mais l'élaboration du texte pose de nombreux problèmes, tant politiques qu'historiques. Au préalable, il faut répondre à plusieurs questions qui font actuellement l'objet d'un vaste débat: combien de personnes ont péri? de quelle façon? et quel était exactement le rôle des Polonais et celui des Allemands?

«Pour cela, l'exhumation est indispensable», explique le maire du village, Krzysztof Godlewski, l'un des rares à accepter de parler du massacre, même si cela doit lui «coûter» son poste. «Le chiffre de 1600 personnes est invraisemblable, estime-t-il, comment peut-on entasser autant de monde dans une petite grange?» Comme beaucoup de Polonais, Godlewski espère que l'exhumation révélera qu'il y a eu moins de victimes, 200 ou 300 au plus, et que le crime sera moindre. «Les communistes falsifiaient l'histoire», souligne-t-il, ce chiffre rond (de 1600) a été pris du ciel: plus de victimes, mieux ça donnait sur un monument, cela renforçait le mal perpétré par les nazis.»

Mais l'exhumation révélera également toutes les circonstances du pogrom. «Les victimes sont-elles mortes asphyxiées ou, comme l'écrit Gross, certaines ont-elles péri "sous des haches, des pierres ou des bâtons" [des paysans polonais]? Il nous faudra accepter cette vérité, aussi pénible soit-elle», assure le maire.

Le curé de Jedwabne, Edward Orlowski, attend lui aussi beaucoup de l'exhumation pour faire éclater toute la vérité sur les événements «falsifiés par Gross». Celui-ci s'est basé sur le témoignage de Wassersztajn, alors «qu'on le dit mort dans la grange avec les autres», explique le curé. La vérité, poursuit-il, est que «ce sont les Allemands qui ont commis le crime, qui ont mis le feu à la grange. On a d'ailleurs déjà retrouvé près du site des cartouches provenant de fusils allemands. Ils en ont entièrement responsables, c'était une action organisée par les Allemands dans le cadre de l'Holocauste. Quelques Polonais ont été poussés à surveiller les juifs. Ce n'étaient pas des vrais Polonais, mais des collaborateurs, des Volksdeutsche, c'était la cinquième colonne allemande». Il n'y a donc aucune raison de demander pardon tant que la vérité n'est pas faite, conclut le père qui n'a pas participé à la grande messe de pardon célébrée hier à Varsovie.

La majorité des habitants estime, elle aussi, n'avoir pas à demander pardon. «Demander pardon pour quoi? Pour toutes les répressions de la terreur stalinienne imposée par les communistes juifs? Que les juifs nous pardonneront, alors que ce sont eux qui ont fait les listes de personnes arrêtées par le NKVD [ancêtre du KGB] après l'entrée des bolcheviks en 1939 (2) ce sont eux qui ont envoyé des femmes et des enfants en Sibérie», disent-ils.

«De notre famille de six personnes, seulement moi et mon frère en sommes revenus», affirme Mme Malczynska. Quand le NKVD est venu nous arrêter, deux juifs étaient avec eux.»

Fausse vision

Les jeunes du village qui acceptent de parler aux journalistes malgré l'interdiction des parents et de l'école sont plus ouverts: «Il faut demander pardon, mais, d'un autre côté, nous ne sommes pas responsables», affirme une lycéenne de 17 ans. Elle ne sait pas encore si elle participera à la marche du silence qui, le 10 juillet, en souvenir des victimes, empruntera le chemin du pogrom, de l'ancienne place du marché au lieu du supplice.

«Il faut chercher la réconciliation, avance le maire. Le nouveau monument ne doit pas créer de nouveaux antagonismes, l'inscription ne peut pas non plus faire des Polonais les responsables et exécuteurs de l'Holocauste, qui fut l'œuvre des Allemands. Même le rabbin de Varsovie, Michael Shadrach, dit que penser ainsi est un péché grave. De toutes les nations d'Europe, les Polonais ont sauvé le plus grand nombre de juifs pendant la guerre. Mais il faut se dire également qu'il n'y a pas de nation entièrement bonne ou mauvaise. Pendant des années, on avait une fausse vision de nous-mêmes, de la Pologne martyre: c'étaient les Polonais qui étaient assassinés, mais eux n'assassinaient pas.»

(1) Publié d'abord en polonais, il vient de l'être en anglais sous le titre: *Neighbors: The Destruction of the Jewish Community in Jedwabne, Poland* (Princeton University Press, 261 p.)

(2) Après avoir été occupée par les Soviétiques, après la signature du pacte Molotov-Ribbentrop, la région avait été envahie par les nazis quelques jours seulement avant le pogrom.

EN BREF

Manifestants arrêtés

(PC) — Huit manifestants ont été arrêtés, samedi soir, pour avoir bloqué l'accès aux travailleurs de l'usine de production de magnésium Magnolia, à Danville. Ces manifestants devront comparaître au palais de justice le 9 juillet. Ils étaient au nombre des individus installés aux portes de Métallurgie Magnolia depuis vendredi, afin d'informer la population et de dénoncer la production d'organochlorés et l'attitude des gouvernements. La manifestation avait pour objectif de réclamer plus d'argent à la recherche afin de modifier le procédé.